

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

GUIDE PRATIQUE

MON PROJET PADEL

++ + + + ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION
DE VOS PISTES DE PADEL + + + + +



SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT

À PROPOS DU PADEL

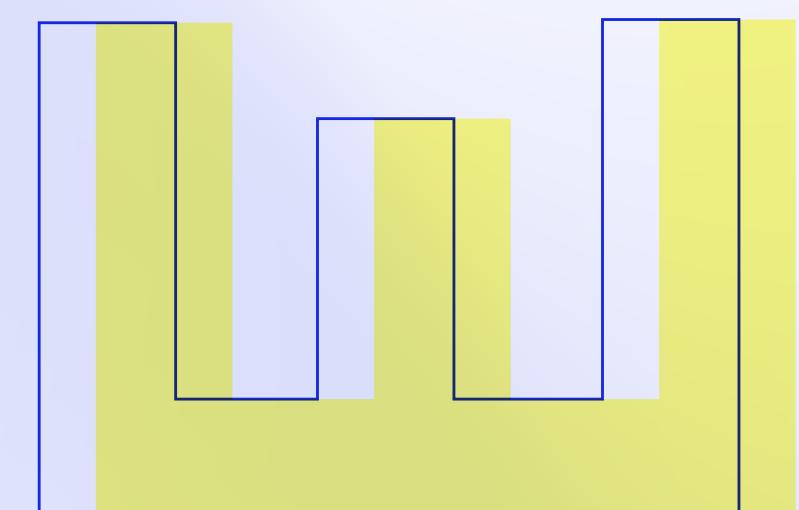
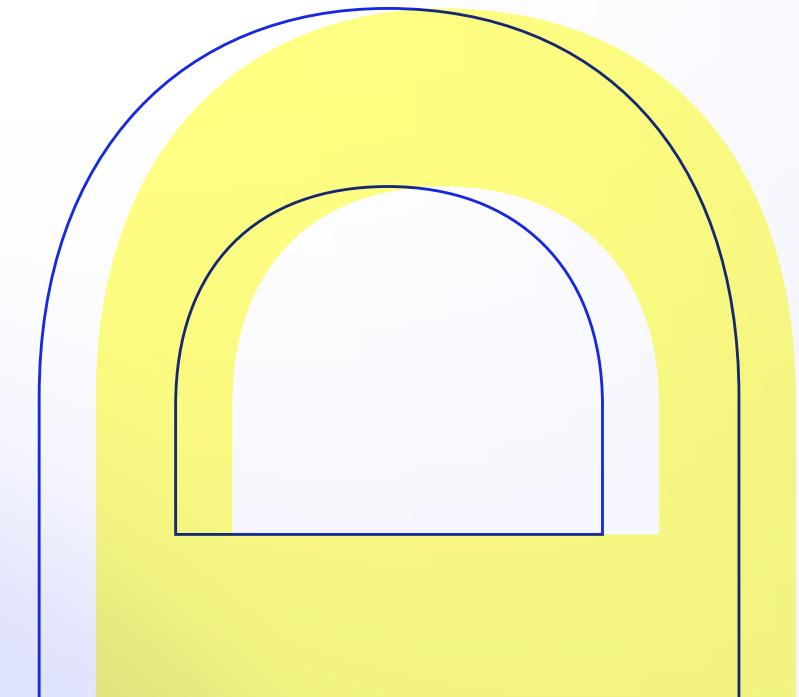
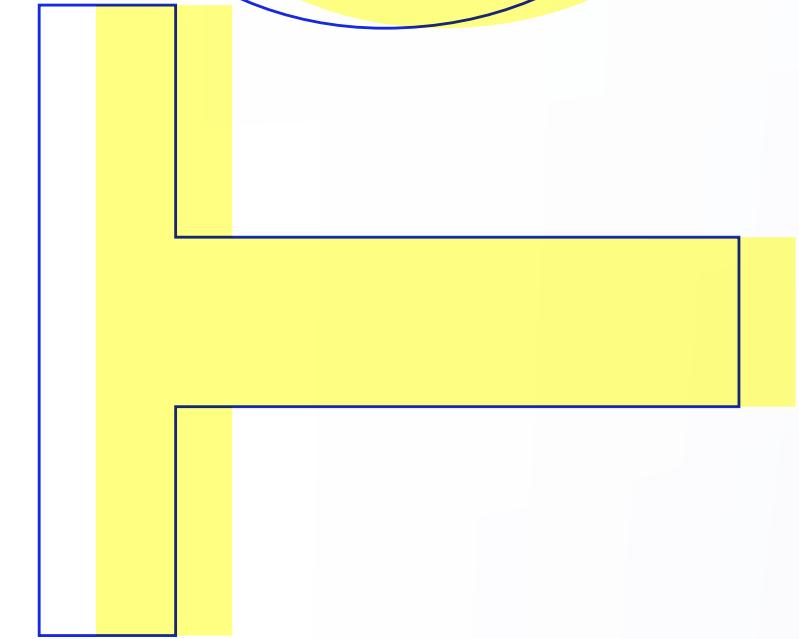
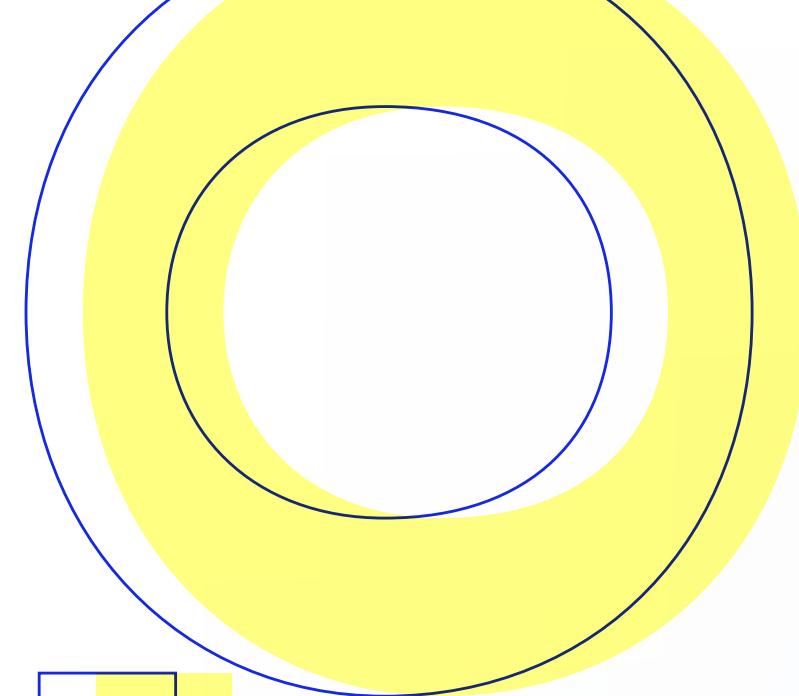
- 05 L'ESPRIT PADEL
- 06 LES BASIQUES DU PADEL
- 11 ÉTAT DES LIEUX DU PADEL
EN FRANCE ET DANS LE MONDE
- 16 L'AMBITION FÉDÉRALE
- 18 GOUVERNANCE

LES GRANDES ÉTAPES À SUIVRE

- 22 INTRODUCTION
- 23 PREMIÈRES RÉFLEXIONS
- 26 DÉFINITION DU PROJET PADEL
- 29 ESTIMATION FINANCIÈRE
DU PROJET
- 33 RENCONTRE AVEC
LA COLLECTIVITÉ
- 35 RÉALISATION DU PROJET
- 37 EXPLOITATION DES PISTES
- 41 RETOUR D'EXPÉRIENCE

INDEX DES RESSOURCES

- 45 RESSOURCES CITÉES
- 46 SITES INTERNET DES LIGUES



**GILLES
MORETTON**

Président de la Fédération
Française de Tennis

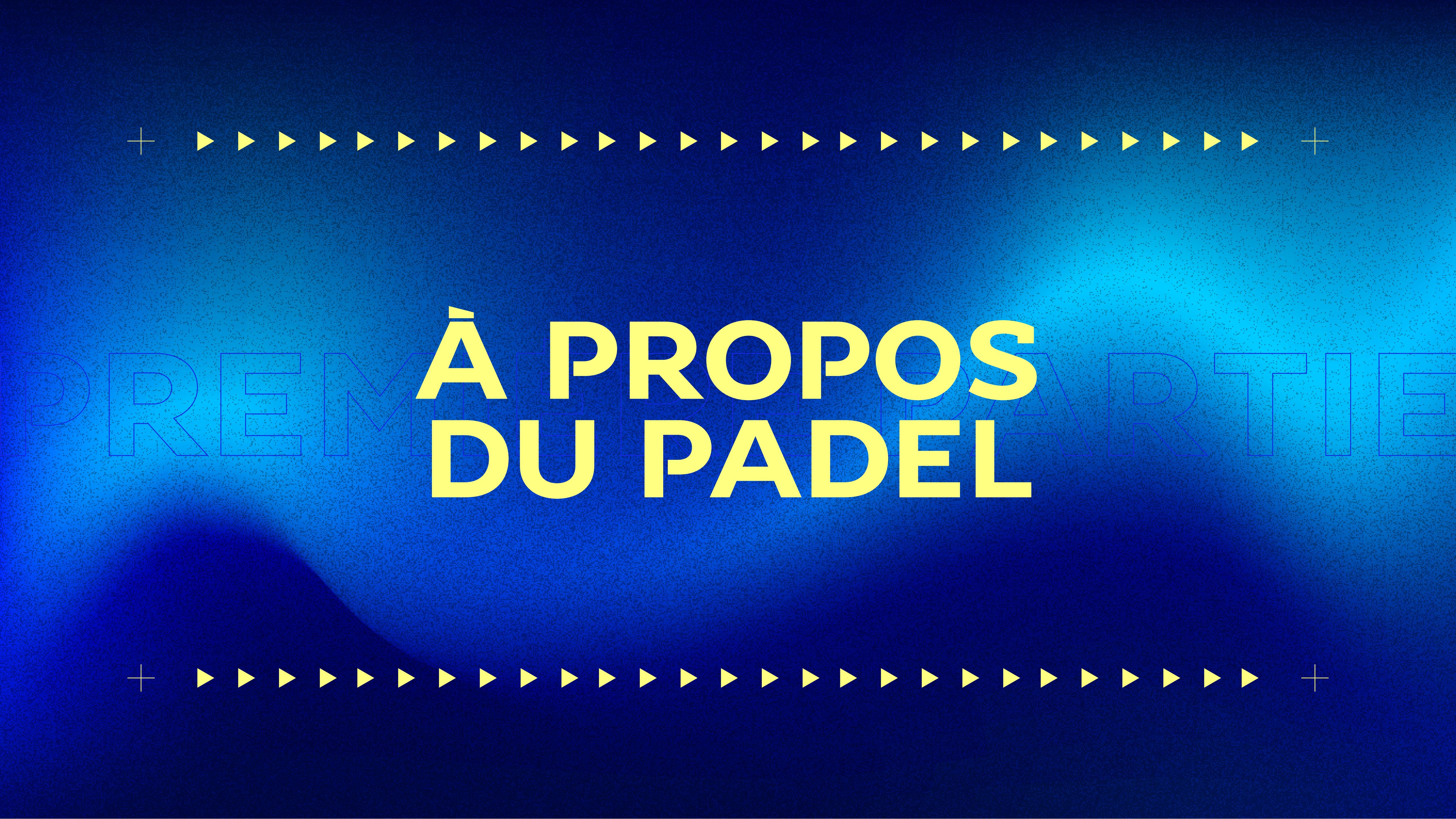
Chers clubs,

Le padel connaît une croissance fulgurante en France, et la Fédération Française de Tennis s'engage pleinement pour accompagner cette dynamique. **Ce sport, accessible et convivial, séduit chaque jour davantage de pratiquants, jeunes et moins jeunes, confirmés ou débutants.** Il représente une formidable opportunité pour élargir notre communauté et diversifier notre offre sportive.

Pour soutenir cette expansion, la construction de pistes dédiées est un enjeu majeur. Ces infrastructures permettront non seulement de répondre à la demande croissante, mais aussi de structurer la pratique dans les clubs en garantissant des conditions optimales pour tous. Elles seront le socle d'un développement durable favorisant l'accueil de nouveaux licenciés et la formation des joueurs de demain.

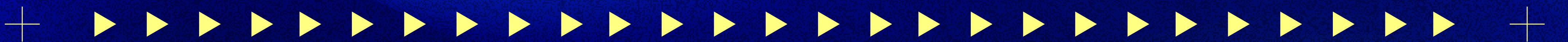
La Fédération Française de Tennis, aux côtés des ligues, des comités et des clubs, se mobilise pour accélérer ce mouvement. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition ce guide pratique afin de **vous accompagner dans vos démarches et faciliter la construction de vos pistes de padel.**

Ensemble, faisons du padel un pilier de notre patrimoine sportif et offrons à chacun la possibilité de s'épanouir sur les terrains.



À PROPOS DU PADEL

REMARQUABLE





L'ESPRIT PADEL

Le padel (prononciation « padèle ») est un sport de raquette, à ne pas confondre avec le paddle (prononciation « padeule ») ou paddle surf, qui est un sport nautique.

Le padel est un des 5 sports gérés par la FFT, au même titre que le tennis, le beach tennis, le pickleball (gestion du sport sans délégation ministérielle) et le jeu de courte paume.

Après le boom des années 1980, essentiellement dans les pays hispanophones, le padel connaît aujourd'hui un fort essor dans de nombreux pays à travers le monde (Suède, Belgique, Italie, Égypte, Argentine, Chili, France...).

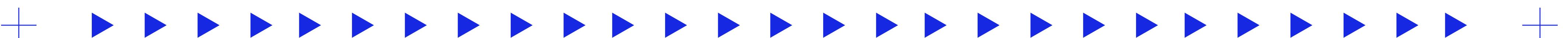
Le joueur de padel est un pratiquant qui n'est pas toujours attaché à un club mais qui joue sur différents sites en fonction des parties qui s'organisent ou de la disponibilité des terrains. Il se reconnaît souvent plus en tant que membre d'une communauté qu'adhèrent à un club. Ainsi, le joueur de padel priviliege la pratique libre et la convivialité, toutes deux facilitées par la recherche possible de joueurs de même niveau.

À ce titre, la FFT a mis à disposition une [grille de 10 niveaux](#) permettant aux joueurs de s'évaluer rapidement.

Un sport qui crée du lien social et génère facilement de la convivialité



LES BASIQUES DU PADEL





LES PRINCIPES DE JEU

Le padel est un sport de raquette qui se joue obligatoirement à 2 contre 2 lors d'épreuves masculines, féminines ou mixtes.

Les épreuves masculines de certaines catégories organisées en France permettent la participation de paires féminines ou d'une joueuse associée à un joueur.

La partie se déroule sur un terrain de 10 m x 20 m séparé par un filet et entouré de parois vitrées et grillagées.

Sur chaque côté longitudinal, une ouverture normée permet aux joueurs de sortir pour éventuellement renvoyer la balle en jeu.

Le but du jeu est généralement de remporter 2 sets de 6 jeux (mais de nombreux autres formats de jeu existent).

Le comptage des points, ainsi que les changements de côté, se déroulent comme au tennis.

SERVICE

Le service se joue «à la cuillère» après avoir laissé rebondir la balle derrière sa ligne, au maximum à hauteur de la hanche.

Le serveur a droit à 2 balles.

Le serveur est derrière sa ligne de service pour engager.

La balle doit rebondir dans le carré de la diagonale opposée.

Si la balle touche en premier une autre surface que le sol, elle est considérée faute.

Si la balle de service touche le carré puis le grillage, la balle est faute.

Si la balle de service touche le carré puis la vitre, la balle est bonne.



RETOUR

Au retour, le relanceur doit laisser rebondir la balle dans le carré avant de la jouer.

Après un rebond dans le carré, la balle peut toucher une vitre (celle du fond ou une vitre latérale) avant d'être relancée.

ÉCHANGES

Dans l'échange, une balle peut être jouée après ou avant le rebond.

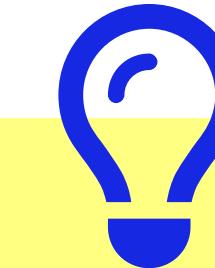
Une balle renvoyée doit obligatoirement toucher le sol du terrain adverse avant de toucher une paroi, sinon il y a faute.

On ne peut laisser rebondir la balle dans son camp qu'une seule fois.

Si la balle touche le sol, puis une paroi, puis le sol, le point est perdu.

On ne peut utiliser que les vitres de son côté pour éventuellement renvoyer la balle dans le terrain adverse.

Si la balle touche votre grillage puis la zone adverse, il y a faute.



PADEL FAUTEUIL

Deux rebonds sont possibles.

PADEL SOURD ET MALENTENDANT

Les règles sont identiques. Un audiogramme validé par la FFT est cependant nécessaire afin de pouvoir participer aux compétitions homologuées.

RESSOURCES À CONSULTER

[LES TUTOS PADEL](#)



LES RAQUETTES DE PADEL

RÈGLEMENTATION FIP

Les dimensions

- Longueur 45,5 cm max.
- Largeur 26 cm max.
- Épaisseur 38 mm max.
- Diamètre par perforation : de 9 à 13 mm.

Remarque

Une dragonne est reliée au manche.
Il est obligatoire de l'utiliser.

LES TROUS

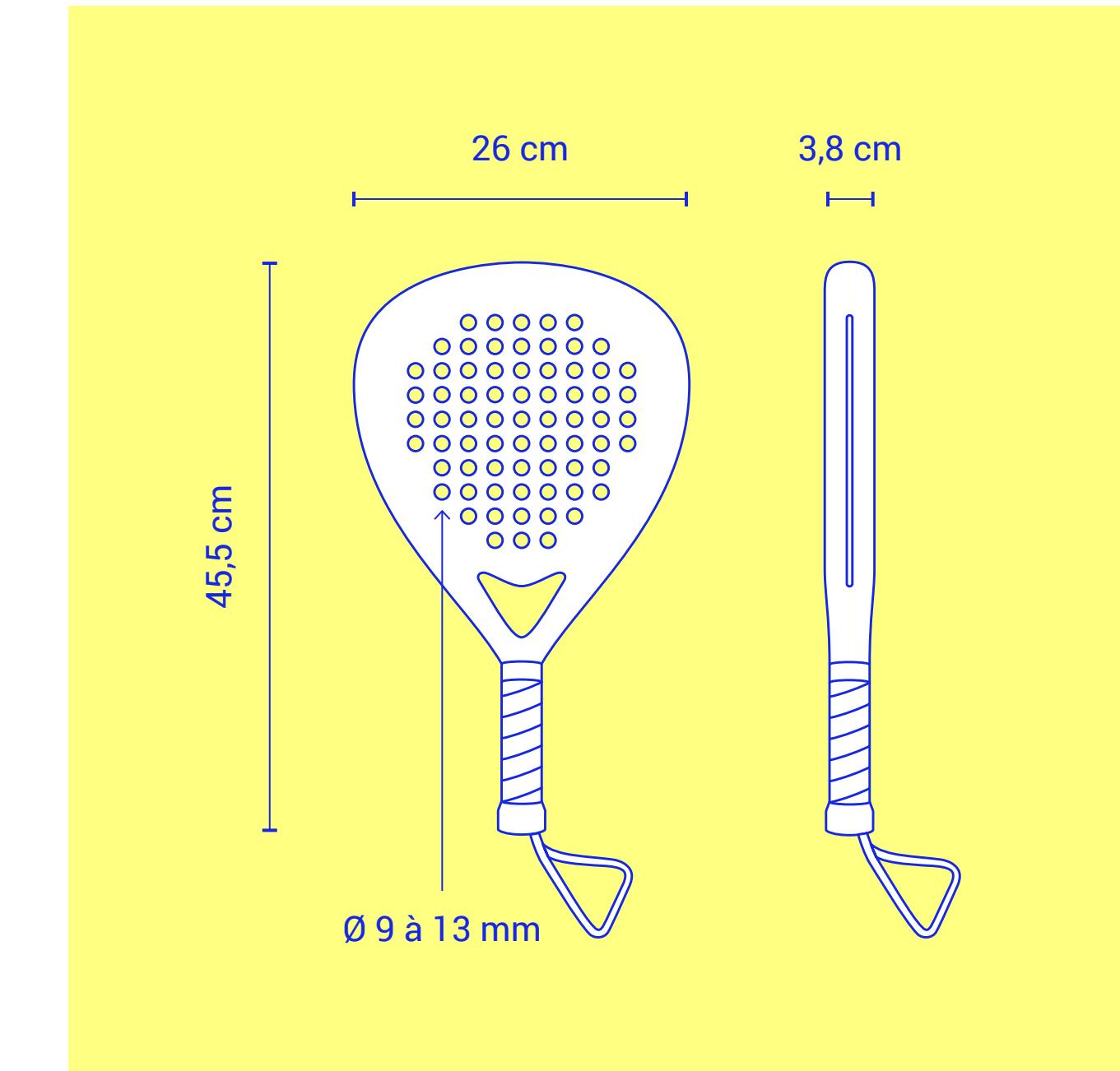
Fonction

Meilleure pénétration dans l'air et réduction de la masse.

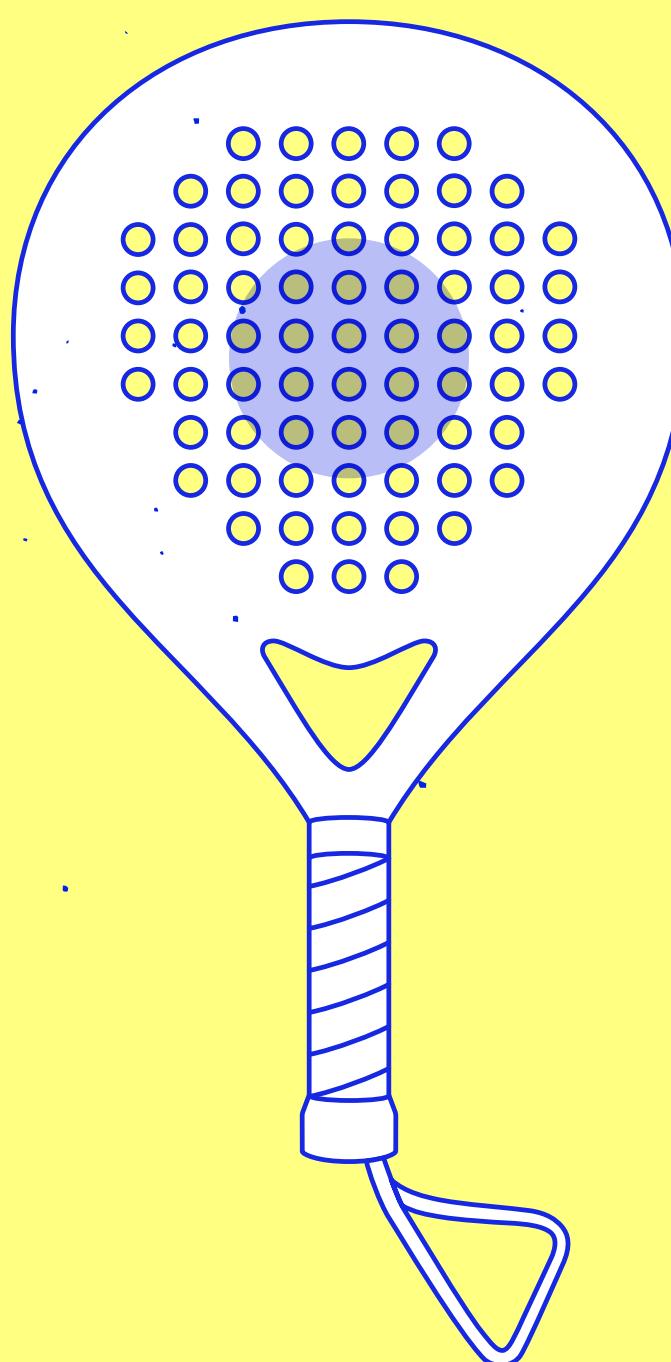
Constat

Plus le diamètre est important, plus la prise d'effet est conséquente et la raquette puissante.

Plus le diamètre est petit, plus la raquette est précise et moins exposée à la casse.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE RAQUETTE



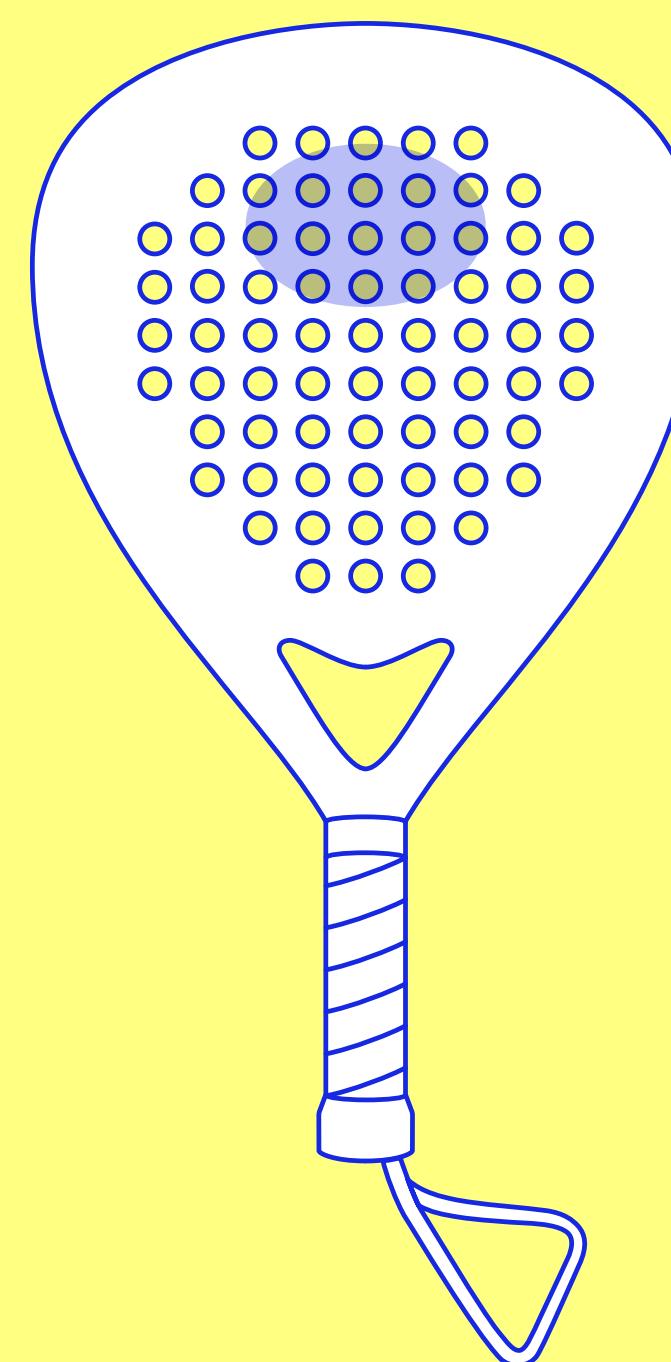
RONDE



Zone de frappe

La forme ronde positionne la zone de la frappe au centre de la raquette, donc au plus près de la main.

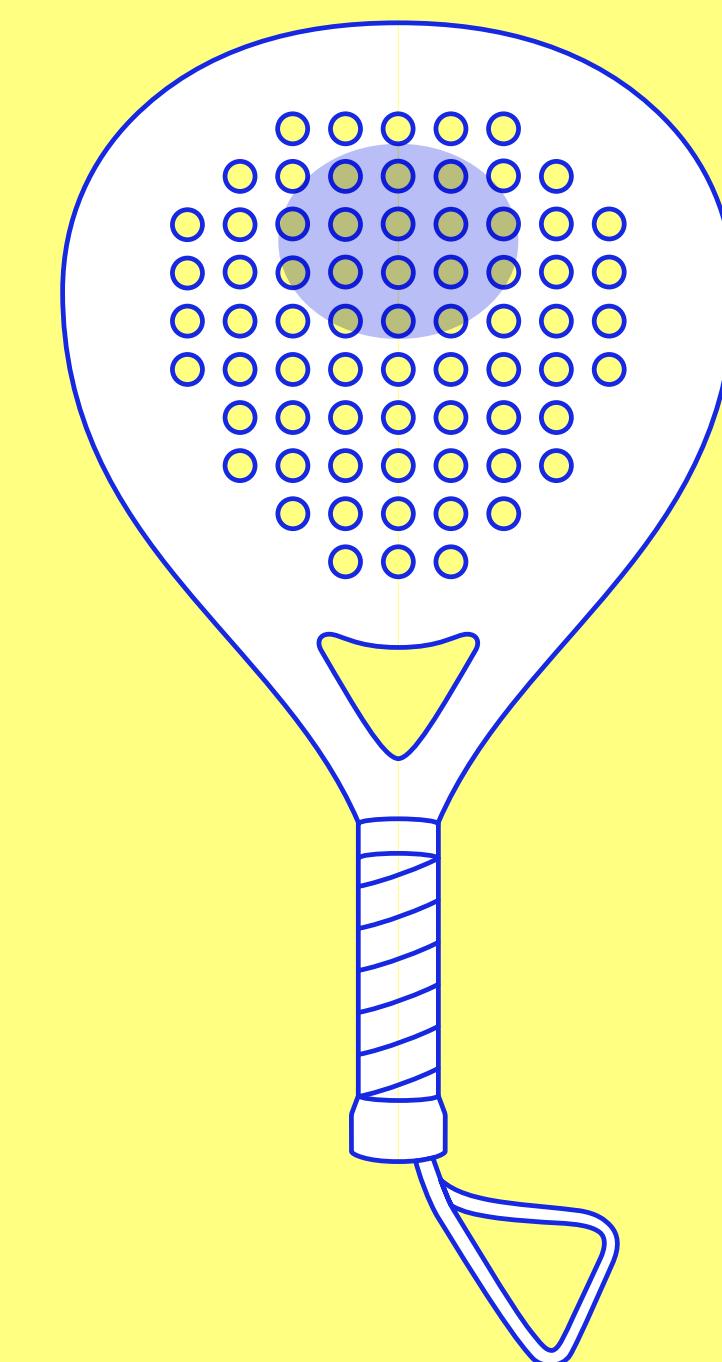
CONTRÔLE



DIAMANT

La forme diamant positionne la zone de frappe au plus haut du tamis, donc au plus éloigné de la main.

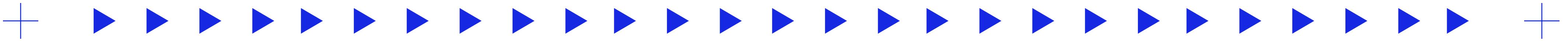
PIUSSANCE



GOUTTE D'EAU / OVALE

La forme goutte d'eau positionne la zone de la frappe un peu plus haut que le centre de la raquette.

COMPROMIS



LE PADEL EN FRANCE ET DANS LE MONDE



ÉTAT DES LIEUX DU DÉVELOPPEMENT DU PADEL EN FRANCE

RÉPARTITION DES CLUBS ET DES PISTES DE PADEL PAR LIGUE

LIGUES	CLUBS	PISTES	COUVERTES	EXTÉRIEURES
Auvergne – Rhône-Alpes	140	357	124	233
Bourgogne – Franche-Comté	22	62	39	23
Bretagne	39	129	85	44
Centre – Val de Loire	25	78	57	21
Corse	14	47	24	23
Grand-Est	64	212	156	56
Guadeloupe – St-Martin – St-Barthélemy	9	22	0	22
Guyane	2	3	3	0
Hauts-de-France	68	192	162	30
Île-de-France	95	333	200	133
Martinique	8	17	5	12
Normandie	35	109	72	37
Nouvelle-Aquitaine	142	440	291	149
Nouvelle-Calédonie	5	13	0	13
Occitanie	160	517	249	268
Pays de la Loire	42	116	60	56
Provence – Alpes – Côte d'Azur	139	493	104	389
La Réunion – Mayotte	18	59	4	55
TOTAL	1027	3199	1635	1564

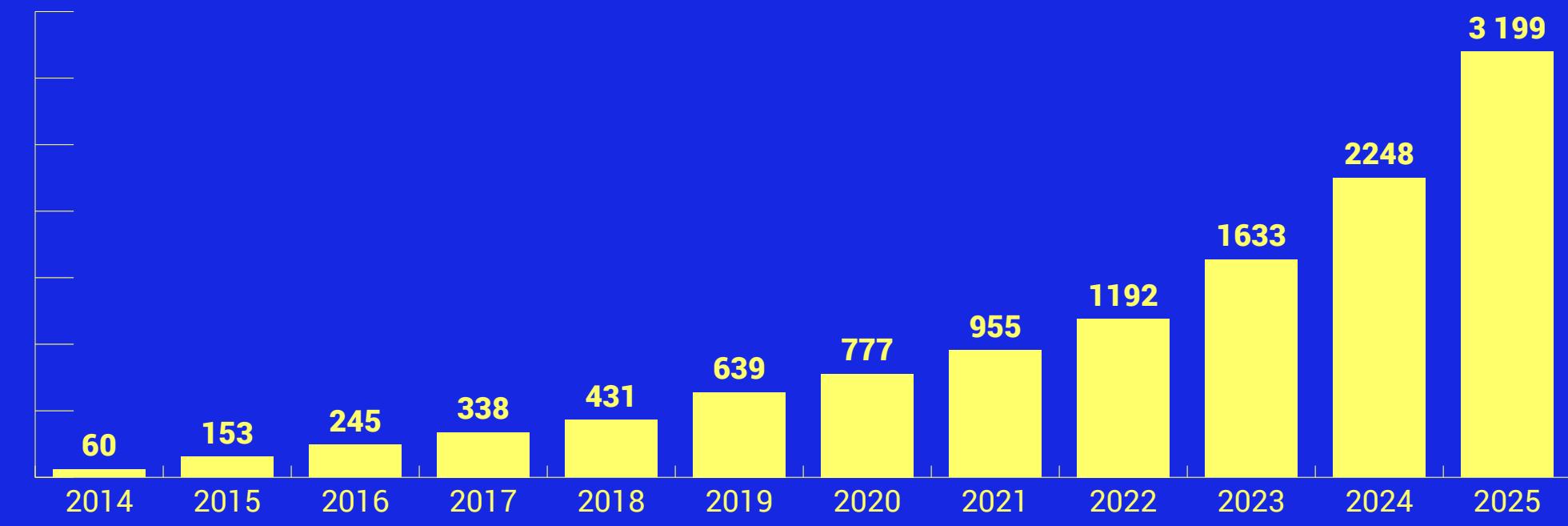
SOURCE : FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – FIN AOÛT 2025



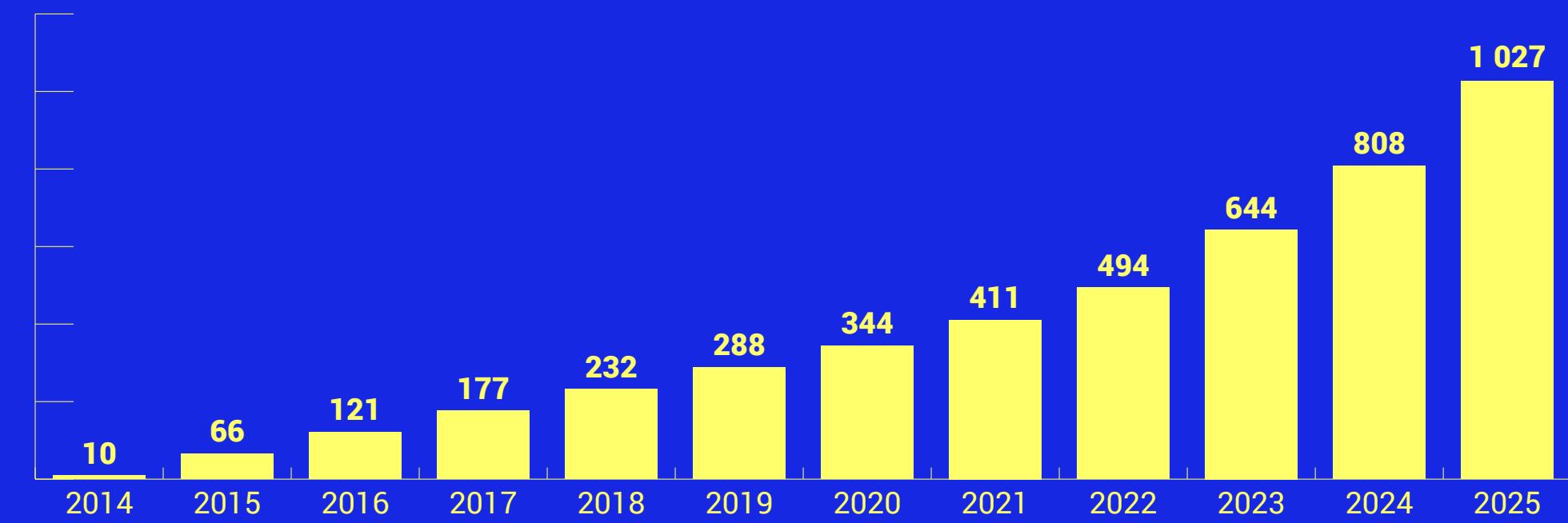
LES INSTALLATIONS DE PADEL

Depuis 2020, le nombre de pistes et de clubs de padel ont connu une nette augmentation (**+311 % de pistes ; +198 % de clubs**), avec aujourd'hui un nombre de pistes couvertes et extérieures bientôt similaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PISTES DE PADEL par année sportive



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS DE PADEL par année sportive

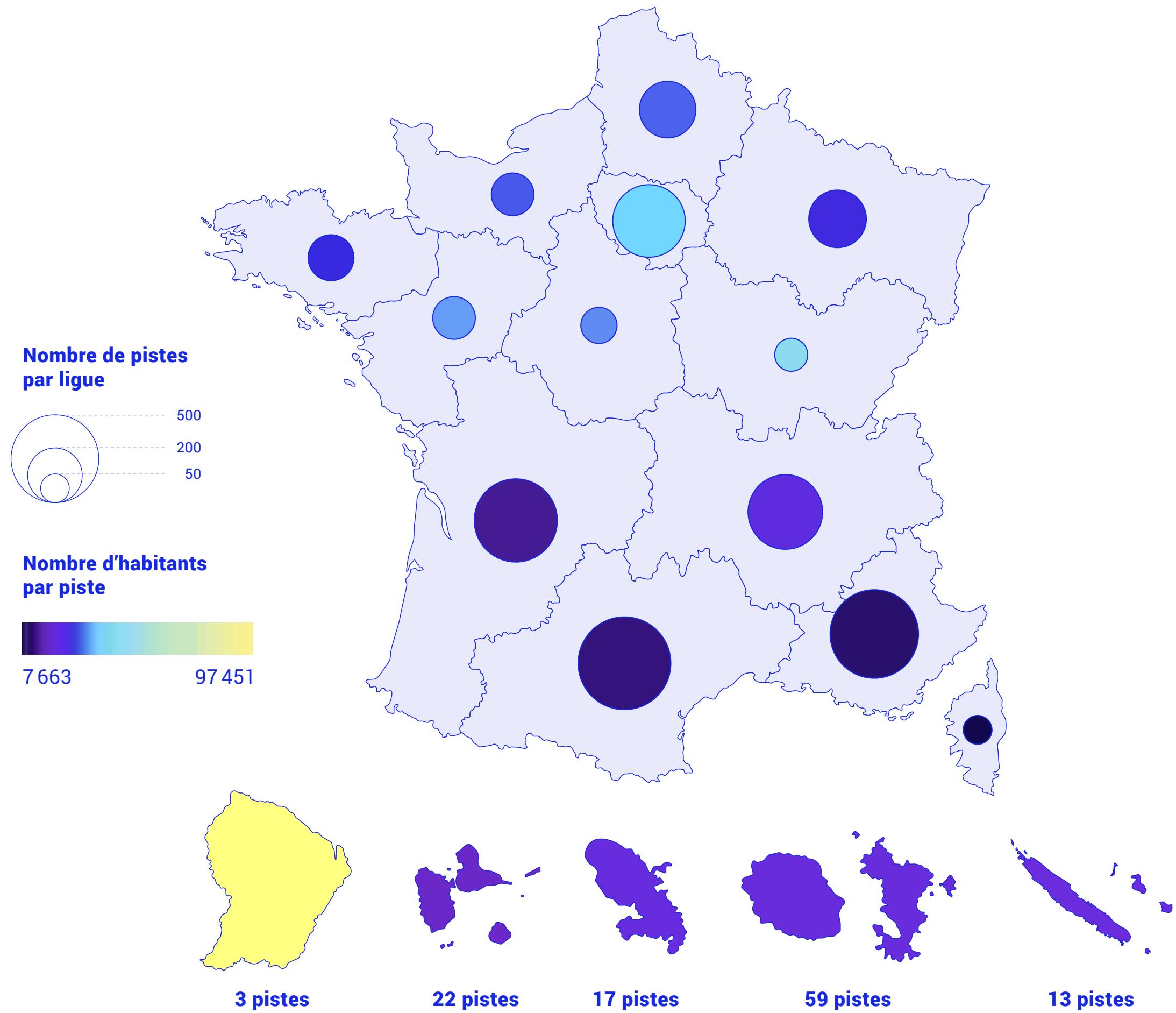


RÉPARTITION DES PISTES DE PADEL EN FRANCE



INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT

Le développement du padel en France est disparate, fractionné entre un fort développement dans le Sud et un plus faible dans le Nord.



LIGUE	PISTES	HABITANTS	INDICE
Auvergne – Rhône-Alpes	357	8 260 096	23 138
Bourgogne – Franche-Comté	62	2 793 080	45 050
Bretagne	129	3 475 895	26 945
Centre – Val de Loire	78	2 581 479	33 096
Corse	47	360 162	7 663
Grand-Est	212	5 544 051	26 151
Guadeloupe – S ^t -Martin – S ^t -Barthélemy	22	380 387	17 290
Guyane	3	292 354	97 451
Hauts-de-France	192	5 973 933	31 114
Île-de-France	333	12 450 849	37 390
Martinique	17	355 459	20 909
Normandie	109	3 341 312	30 654
Nouvelle-Aquitaine	440	6 191 209	14 071
Nouvelle-Calédonie	13	264 596	20 354
Occitanie	517	6 201 587	11 995
Pays de la Loire	116	3 936 719	33 937
Provence – Alpes – Côte d'Azur	493	5 241 587	10 632
La Réunion – Mayotte	59	1 225 457	20 770
MOYENNE NATIONALE			21 528

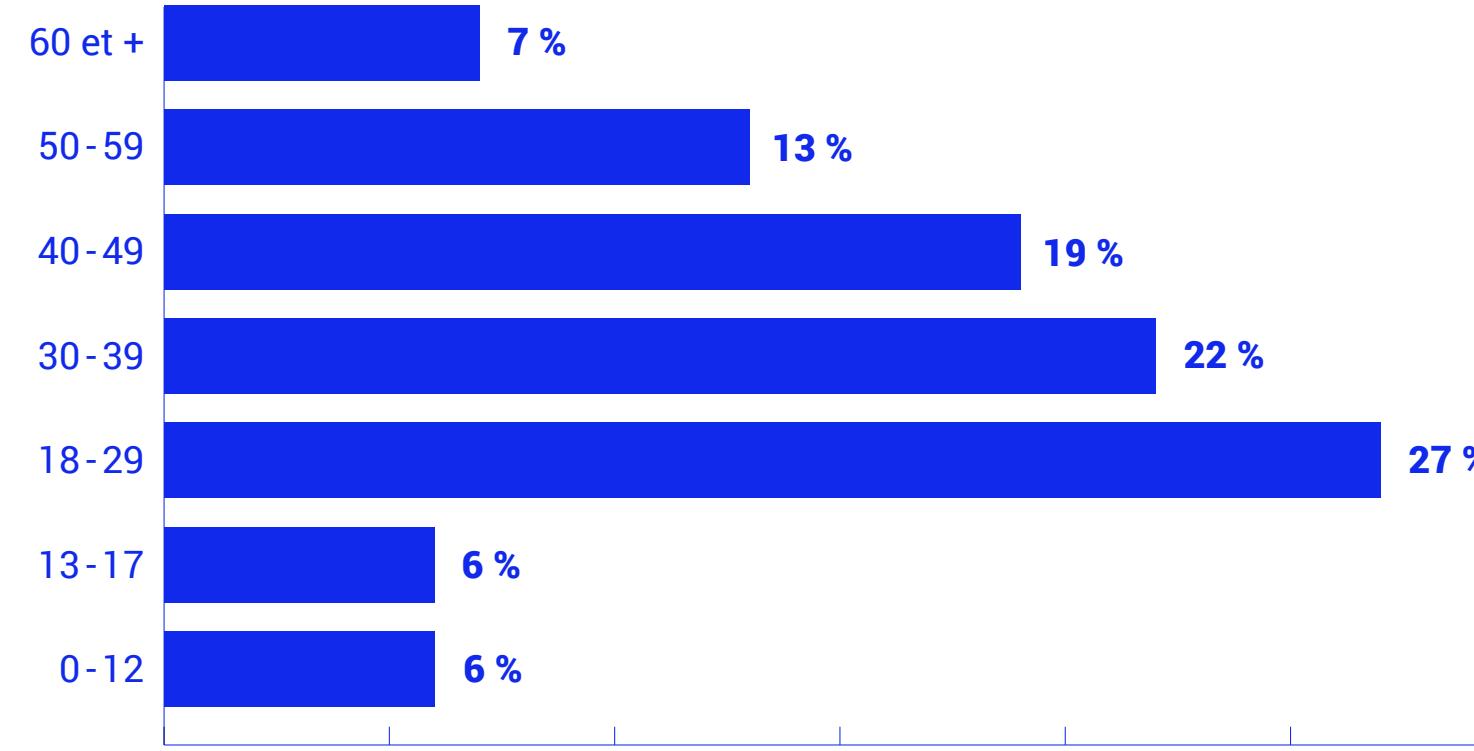
SOURCE : FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – FIN AOÛT 2025

LES PRATIQUANTS DE PADEL IDENTIFIÉS PAR LA FFT

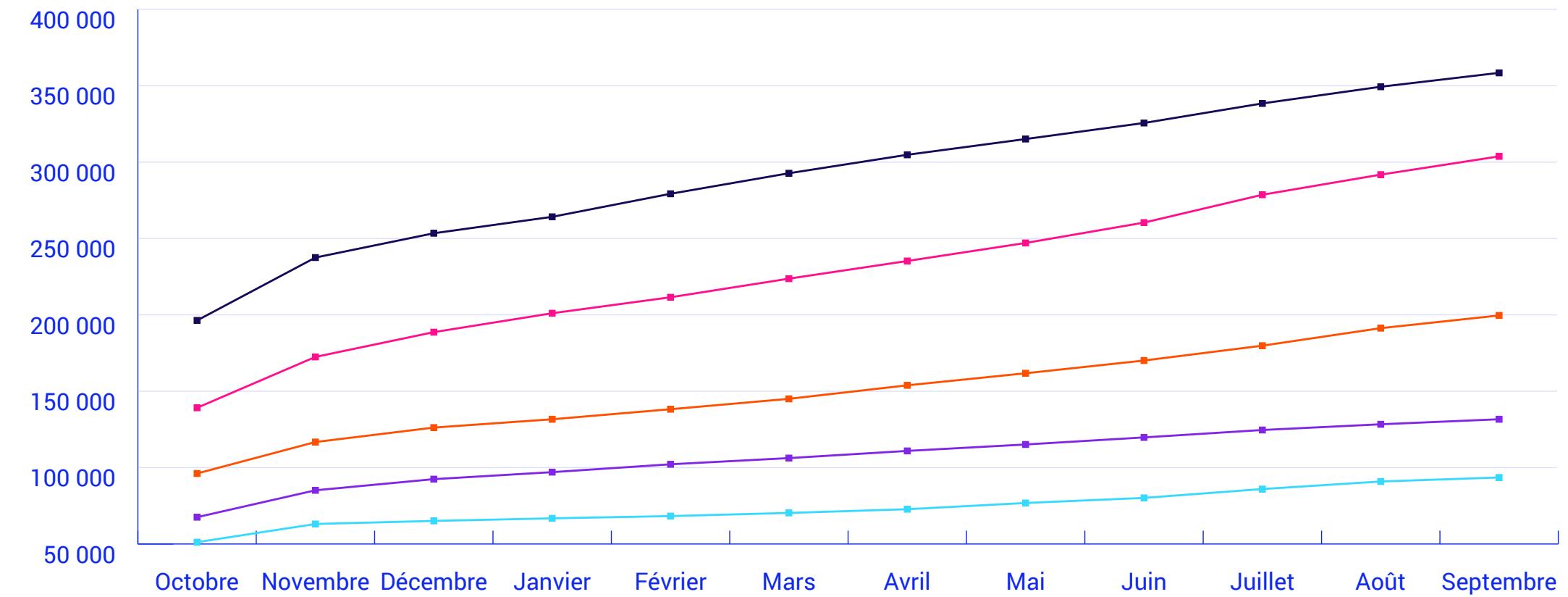


Le terme de pratiquants désigne toutes les personnes ayant une pratique identifiée du padel, qu'elles soient licenciées ou non. Il combine les données déclaratives et comportementales.

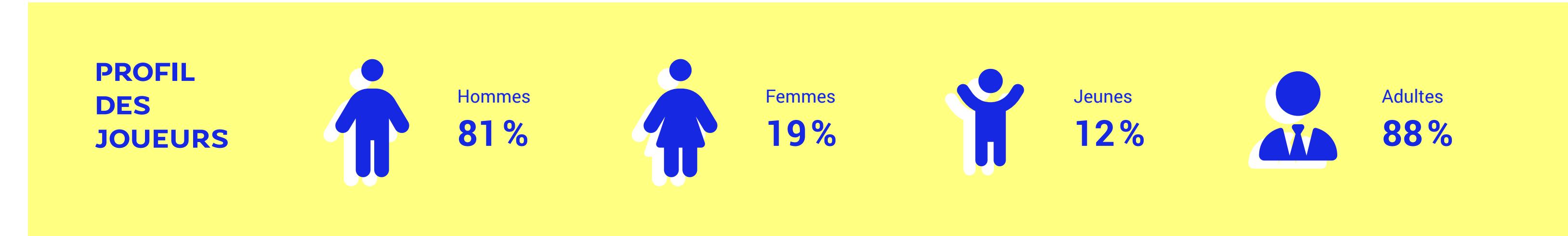
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



ÉVOLUTION DES LICENCIÉS PADEL ET DES PRATIQUANTS PADEL



2024-2025	358 438 pratiquants dont 105 901 licenciés
2023-2024	303 764 pratiquants dont 70 493 licenciés
2022-2023	199 607 pratiquants dont 37 494 licenciés
2021-2022	131 669 pratiquants
2020-2021	93 543 pratiquants



SOURCE: FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – FIN AOÛT 2025

ÉTAT DES LIEUX DU DÉVELOPPEMENT DU PADEL DANS LE MONDE

(avril 2024)

LE PADEL RASSEMBLE :

- 30 millions de pratiquants
- 600 000 licenciés
- 130 pays
- 60 % d'hommes
- 40 % de femmes

L'ESPAGNE RESTE LOIN DEVANT AVEC :

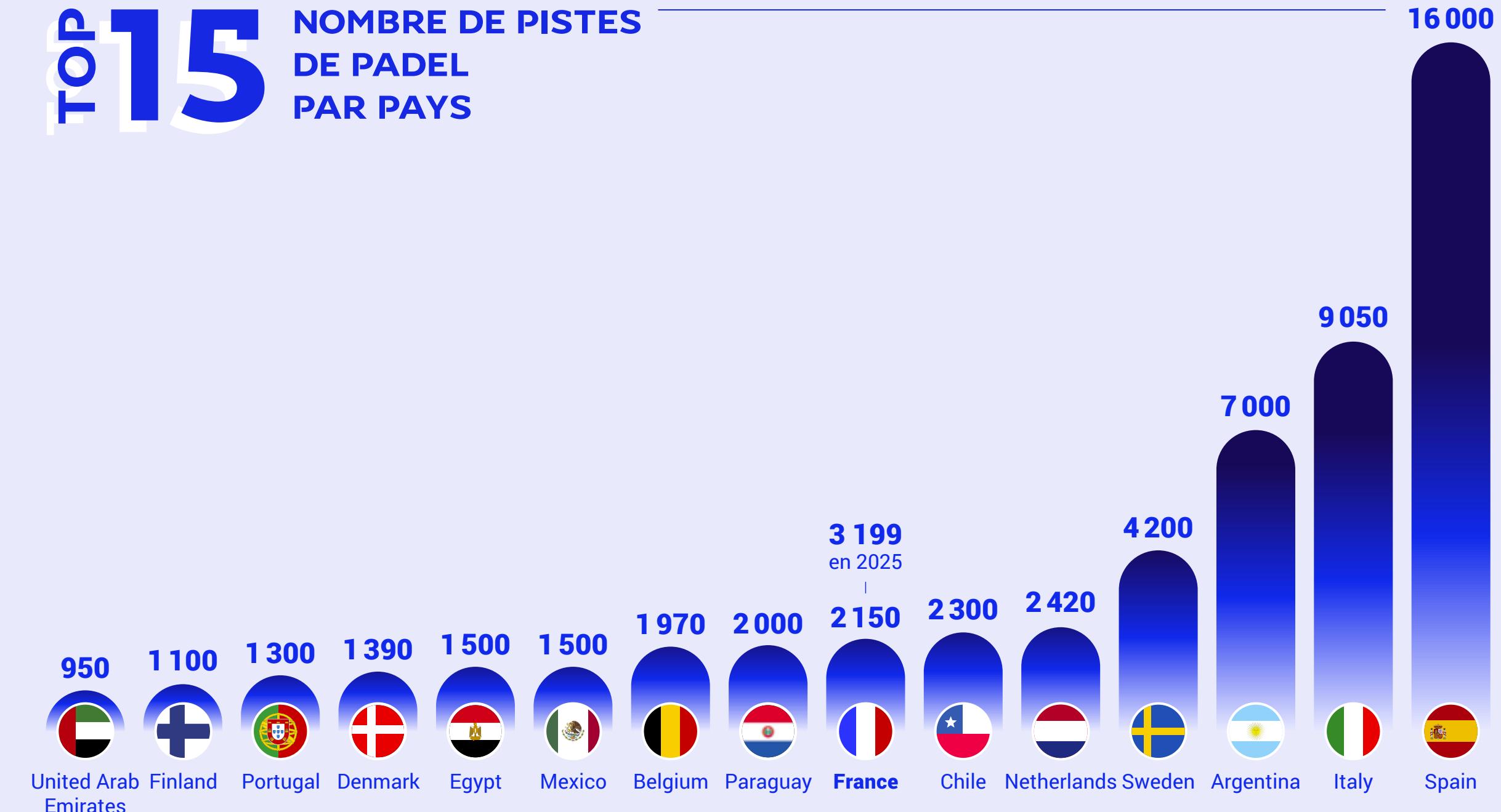
- 5,5 millions de pratiquants
- 16 000 pistes

DÉBUT 2024, ON COMPTAIT :

- 60 000 pistes dans le monde
- 42 600 en Europe
- 12 850 en Amérique du Sud
- 3 200 en Asie
- 2 300 en Afrique
- 2 000 en Amérique du Nord et centrale
- 50 en Océanie

TOP 15

NOMBRE DE PISTES DE PADEL PAR PAYS



SOURCE : WORLD PADEL REPORT FIP – AVRIL 2024



L'AMBITION FÉDÉRALE





ALPINE PARIS MAJOR : LA VITRINE

Cet événement est l'un des 4 grands majeurs du circuit international. Il met en avant les meilleur.es joueur.euses du monde et **fait rayonner la pratique** en France et à l'international grâce au stade mythique de Roland-Garros.

LE DÉVELOPPEMENT DES PISTES DE PADEL

Il est nécessaire de poursuivre la création de lieux de pratique pour obtenir **un maillage homogène** du territoire et donc un accès globalisé à la pratique. La Fédération Française de Tennis incite ses clubs à **se diversifier grâce à des financements dédiés** (aide à l'équipement, Boost padel).

L'AMBITION Faire du padel UN SPORT MAJEUR en France FÉDÉRALE



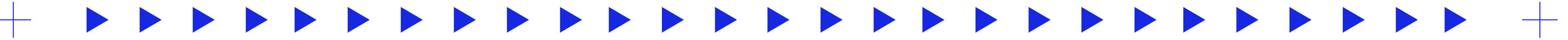
LA FILIÈRE HAUT NIVEAU

La Fédération Française de Tennis se dote d'un **centre national d'entraînement à Vichy**. Chaque année, il accueillera les meilleurs espoirs français pour les accompagner dans leur projet de performance au haut niveau.

L'ACCÈS AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS

Il est important d'adresser la pratique au plus grand nombre, en insistant fortement auprès des plus jeunes *via* l'ouverture d'écoles de padel dans les clubs. Le parapadel n'est pas oublié avec le début de la pratique fauteuil et celle pour les sourds et malentendants.

GOUVERNANCE





LA GOUVERNANCE NATIONALE

LA COMMISSION FÉDÉRALE DE PADEL

Elle se compose de 14 membres à raison d'un par ligue métropolitaine désigné par le comité de direction de chaque ligue et un pour l'ensemble des ligues d'Outre-mer désigné par le Conseil d'Outre-mer.

Elle a pour mission de :

- proposer aux Bureau fédéral et au Comité fédéral toute action de **fidélisation et de développement** du padel et d'en coordonner la mise en œuvre;
- de **suivre le classement** de padel;
- d'organiser, de contrôler les **compétitions de padel** et d'en homologuer les résultats.



ÉRIC LARGERON
Membre du Bureau fédéral
Élu en charge du padel au sein
de la Fédération Française de Tennis

LES MEMBRES élus le samedi 8 février 2025 pour un mandat jusqu'en 2028



LAURENT AZNAR
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Président
de la commission



CORINNE BERTIN
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



JEAN-PAUL HAMON
BRETAGNE
DENIS FAUCHÈRE
CENTRE-VAL DE LOIRE



DENIS FAUCHÈRE
CENTRE-VAL DE LOIRE
YVES PROD'HOMME
CORSE



JULIE SIMON
GRAND-EST



STÉPHANIE LÉPERCK
HAUTS-DE-FRANCE



CATHERINE LEFÈVRE
ÎLE-DE-FRANCE



NATHALIE LECOINTE ET PASCAL COURAYE DU PARC
NORMANDIE



PIERRE BIDEGARAY
NOUVELLE-AQUITAINE



SERGE CRUZ
OCCITANIE
DAVID GUÉROIS
PAYS DE LA LOIRE



CHRISTIAN COLLANGE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
THOMAS HOCHDOERFFER
LA RÉUNION
Représentant Outre-mer



ORGANISATION À L'INTERNATIONAL

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE PADEL (FIP)

Elle dirige et coordonne le développement du padel au niveau mondial.

À date, **71 fédérations** sont affiliées à la FIP, instance reconnue par le ministère des Sports et dont le président actuel est M. Luigi Carraro.

La FIP possède sa déclinaison européenne, **Padel Europe**, présidée par Ramon Morcillo, dont le siège est en Espagne.

LES COMPÉTITIONS

Tous les deux ans, la FIP organise en alternance les **championnats du monde et les championnats d'Europe** jeunes, seniors et seniors plus par équipes.

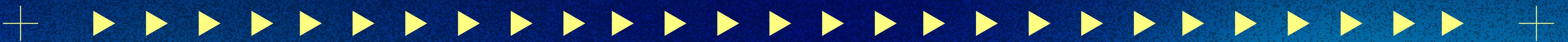
Premier Padel est l'instance qui dirige le circuit professionnel international sous l'égide de la FIP. Le circuit de compétition Premier Padel comprend 24 tournois, dont 4 Majors (Italie, Qatar, Mexique et France). Un de ces Majors se déroule au stade Roland-Garros la deuxième semaine de septembre (pour les 5 prochaines années).

La FIP organise également un circuit jeunes (**FIP Promises**) pour les jeunes de moins de 18 ans.

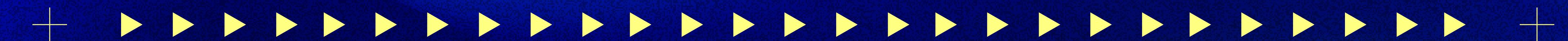


EN
SAVOIR
PLUS

Pour retrouver toutes les informations concernant la Fédération internationale de padel, les différents championnats internationaux, le cahier des charges des tournois, le calendrier, rendez-vous sur : WWW.PADELFIP.COM



LES GRANDES ÉTAPES À SUIVRE



MON PROJET D'INSTALLATION DE PISTES DE PADEL: LES GRANDES ÉTAPES À SUIVRE

En tant que club affilié à la Fédération Française de Tennis, vous trouverez sur cette deuxième partie du guide l'ensemble des étapes incontournables et les questions à se poser afin de faciliter votre projet.



IDENTITÉ DU PORTEUR DU PROJET

La collectivité, généralement propriétaire du terrain (92% de nos clubs affiliés), est régulièrement le porteur de projet. Cette partie traite uniquement de ce cas de figure.

Si **en tant que club** vous souhaitez remplir ce rôle, il vous incombera alors des prérogatives du maître d'ouvrage. Cette décision implique un engagement fort sur le projet et un accord préalable auprès du propriétaire du foncier.



N'hésitez pas à solliciter au plus tôt le **Conseiller en Développement** de votre zone géographique pour vous faire accompagner sur l'ensemble des étapes de votre projet padel.

ÉTAPE 1

PREMIÈRES RÉFLEXIONS

J'ai le souhait d'implanter des pistes de padel au sein de mon club. Je dois approfondir mes connaissances sur le marché du padel et étudier ma zone d'attraction. Je connais la politique sportive locale. Je me renseigne sur les contraintes d'urbanisme locales en prenant contact avec ma collectivité (Plan Local d'Urbanisme) et je me renseigne sur les réglementations acoustiques.

ÉTAPE 2

DÉFINITION DU PROJET PADEL

Je construis mon projet de développement « padel » : axes stratégiques, cibles, offres en étant accompagné dans ma démarche par mon conseiller en développement.

ÉTAPE 3

ESTIMATION FINANCIÈRE DU PROJET

En concertation avec ma collectivité et avec son accord, je réalise une première ébauche de chiffrage pour déterminer le budget de mon projet. J'obtiens des premiers devis pour évaluer le financement et j'étudie les ressources futures.

ÉTAPE 4

RENCONTRE AVEC LA COLLECTIVITÉ

Je sollicite un entretien avec le groupement de communes ou la commune du lieu d'implantation des futures pistes. Je présente mon projet formalisé et une première ébauche du modèle économique afin d'obtenir son soutien pour la réalisation du projet.

ÉTAPE 5

RÉALISATION DU PROJET

Je collabore avec ma collectivité pour déterminer le budget et le modèle économique des futures installations de padel, en attendant la construction.

ÉTAPE 6

EXPLOITATION DES PISTES DE PADEL

Au sein de mon espace ADOC, je déclare mes nouvelles pistes de padel afin qu'elles puissent être contrôlées par des personnes habilitées par la FFT. Cela permet de référencer officiellement la piste auprès de la FFT et donc l'organisation de la compétition homologuée (si les critères sont respectés).



PREMIÈRES RÉFLEXIONS



L'ESSENTIEL

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS MON PROJET PADEL ?

Le conseiller en développement de votre zone d'implantation est la personne désignée pour vous accompagner sur ce nouveau projet.

Evidemment, en tant que partie prenante, il est important d'intégrer votre collectivité dès le début de votre projet afin de s'assurer qu'il puisse s'inscrire dans les orientations et enjeux de celle-ci.

→ POUR ALLER + LOIN : [CONTACTS CLEFS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS](#)

QUEL EST LE NIVEAU MOYEN DE DÉVELOPPEMENT DU PADEL AU SEIN DE MON TERRITOIRE ?

Afin de déterminer le niveau de maturité de la pratique au sein de votre territoire, il est important de s'informer sur le niveau de développement moyen. Il s'agit du nombre d'habitants moyen pour occuper une seule piste de padel. La moyenne nationale est de 21 528

habitants / piste, pouvant aller jusqu'à 3 000 pour les communes les mieux pourvues. Pour comparaison, l'Espagne présente un indice national à 3 000 habitants / piste. Vous pouvez vous faire accompagner par votre conseiller en développement référent pour réaliser l'étude de marché de votre bassin de population.

EXISTE-T-IL DÉJÀ DES PISTES DE PADEL AUX ALENTOURS DE MON CLUB ?

Il est important d'étudier la zone d'attraction de votre club : le nombre de pistes déjà présentes, le nombre de clubs les proposant, le type de club... Une étude du potentiel de pratiquants vous permettra de confirmer ou non la pertinence de votre projet au sein de votre club.



EXISTE-T-IL DES RECOMMANDATIONS SUR LE NOMBRE DE PISTES À CRÉER ?

Il n'y aucune recommandation officielle, même si un minimum de 2 pistes nous paraît important pour initier votre projet. Cela dépendra du foncier que vous avez à disposition et de votre bassin de population (potentiel de pratiquants).

Y A-T-IL DES RISQUES DE NUISANCES SONORES AVEC LE PADEL ?

Le risque de nuisance sonore est réel avec la pratique du padel. Par conséquent, il est extrêmement important de se prémunir de toute plainte afin d'éviter tout recours en justice et un potentiel échec de votre projet. La Fédération Française de Tennis est particulièrement sensible à ce sujet et recommande vivement une étude acoustique préalable si vous vous trouvez à une distance inférieure à 100m de tout voisinage.

→ FOCUS
[BIEN ANTICIPER LES NUISANCES SONORES AU PADEL](#)



RESSOURCES À CONSULTER

[SITE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS](#)

[SITE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE PADEL](#)

LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

- ✓ Une analyse de marché de la zone d'implantation de votre club
- ✓ Une identification des contacts clés pour la réussite de votre projet
- ✓ Une connaissance plus poussée du secteur du padel



FOCUS SUR LES NUISANCES SONORES

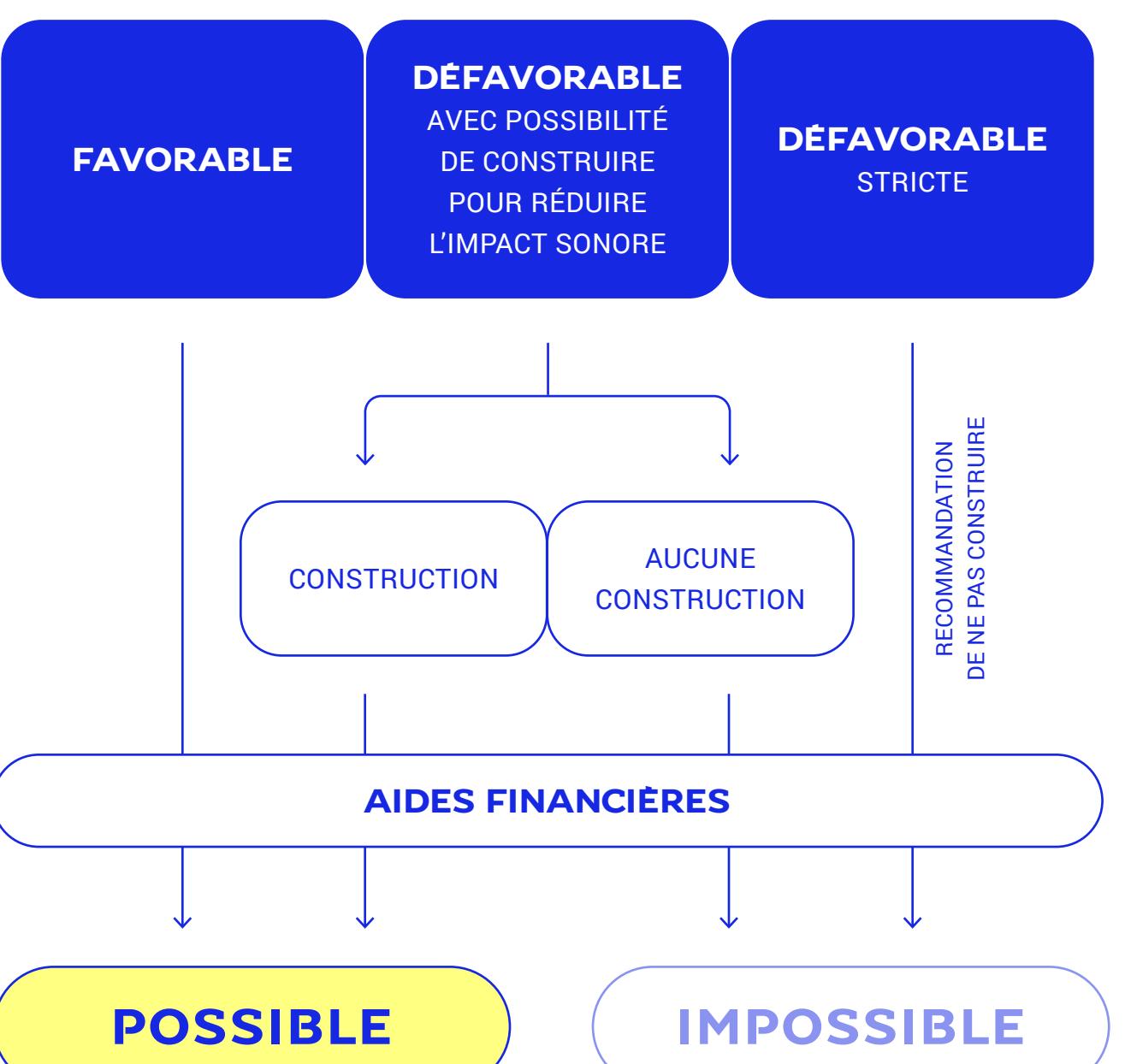
Si vous souhaitez construire prochainement des pistes de padel au sein de votre club, il faudra **anticiper au plus tôt les éventuels impacts sonores pour le voisinage proche**.

Dans l'idéal, les pistes de padel doivent être disposées le plus loin possible des riverains quand cela est réalisable. L'implantation et l'orientation des pistes peuvent aussi avoir une incidence sur la propagation du bruit et donc permettre de protéger plus efficacement certaines zones.

Sur de nouvelles constructions, il faudra déterminer si l'exploitation des pistes engendrera un bruit supplémentaire par rapport à l'existant. Une zone déjà bruyante sera plus « favorable » dans la gestion de l'impact sonore car le bruit produit par les pistes de padel se trouvera plus rapidement « fondu » dans l'ambiance sonore. Plus la zone est calme, à l'écart des routes et de l'activité humaine, plus l'implantation de pistes de padel devient sensible.

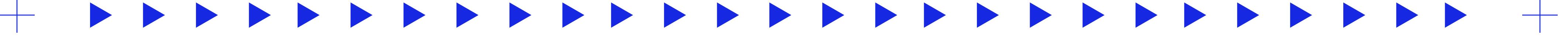
La Fédération Française de Tennis est sensible à ce sujet et demande **obligatoirement la réalisation d'une étude acoustique pour l'obtention des subventions fédérales** (Boost padel, Aide à l'équipement), **si les constructions se situent à moins de 100 mètres de riverains**.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ACCOUSTIQUE

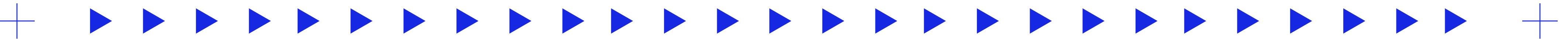


Afin de sécuriser vos projets,
il est recommandé de faire appel
à des spécialistes qui pourront
également vous orienter vers
des dispositions compensatrices
et optimisées selon votre projet.





DÉFINITION DU PROJET PADEL



L'ESSENTIEL



QU'EST-CE QU'UN PROJET CLUB ?

Il s'agit de la vision et de l'ADN que vous souhaitez insuffler au sein de votre club. Cette vision va déterminer les grandes orientations de votre projet, les activités que vous développerez, l'ambiance générale et le profil des personnes qui travailleront avec vous. A partir de ces lignes directrices, vous serez en mesure de vous poser les bonnes questions sur la « conception » de votre club.

QUE VA M'APPORTER LA PRATIQUE DU PADEL AU SEIN DE MON CLUB ?

Le padel vous permettra de diversifier les pratiques au sein de votre club. Ainsi les adhérents réguliers pourront disposer de cette activité complémentaire. Mais le padel vous permettra surtout de conquérir un nouveau public : en effet 50% des licences padel actuellement prises concernent des nouveaux joueurs au sein de la FFT et des abandonnistes revenant se licencier spécifiquement pour le padel (source FFT).

COMMENT FAIRE COHABITER LES OFFRES TENNIS ET PADEL ?

La demande croissante du padel rend la pratique valorisable. Il ne faut pas hésiter à proposer des offres dédiées à la pratique du padel (cotisation, location horaire, enseignement...) notamment pour conquérir un nouveau public. Vous pouvez également proposer des offres tennis + padel ou enfin inclure le padel à la cotisation actuelle sans augmenter les prix. Vous êtes libre de créer l'offre qui répond au mieux à vos enjeux.

DOIS-JE PROPOSER DE L'ENSEIGNEMENT ? SI OUI, POUR QUELLES TRANCHES D'ÂGE ET À QUELLE FRÉQUENCE ?

L'enseignement du padel est un service incontournable pour fidéliser vos adhérents au sein du club mais aussi pour contribuer au développement de la pratique sur le long terme. Ainsi, il est intéressant de mettre en place une école de padel (enfants et adolescents âgés de 5 à

18 ans) et de ne pas oublier d'instaurer des cours individuels et collectifs adultes, pour lesquels il existe une forte demande.

QUE PUIS-JE FAIRE POUR ANIMER MES PISTES DE PADEL ?

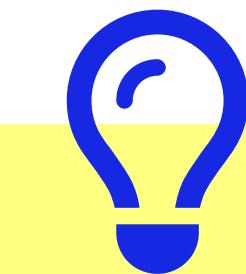
Vous pouvez proposer plusieurs activités pour animer vos pistes de padel : proposer des créneaux de jeu libre pour vos adhérents, de la location horaire pour les personnes extérieures au club, de la compétition loisir ou homologuée ou encore une offre d'enseignement.

EXISTE-T-IL UN ACCOMPAGNEMENT POUR CONCEVOIR MON CLUB-HOUSE ?

La Fédération Française de Tennis propose des subventions dédiées à l'aménagement des espaces de vie afin d'améliorer l'expérience des joueurs et des adhérents du club.

→ POUR ALLER + LOIN

[AIDES POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIE](#)

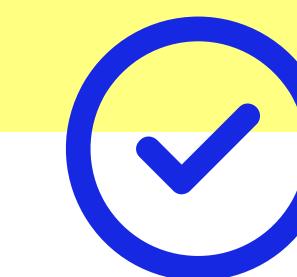


RESSOURCES À CONSULTER

[MON CLUB DEMAIN](#)

LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

- ✓ Mon ADN de club
- ✓ Identifier les publics cibles
- ✓ Déterminer les offres de pratique et services proposés aux différents publics identifiés



FOCUS SUR L'OUTIL « MON CLUB DEMAIN » DE LA FFT



L'installation de pistes de padel doit venir servir un projet global qui aura été mûrement réfléchi avant leur exploitation. Il est important de préparer avec soin la manière dont seront exploitées vos nouvelles pistes.

Pour cela, la Fédération Française de Tennis a développé un guide opérationnel et évolutif, à destination de nos clubs affiliés, permettant de formaliser un « projet club ».

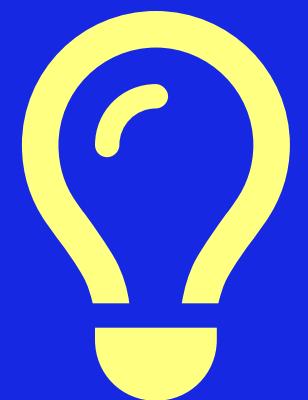
Mon Club Demain a pour but de vous aider dans la gestion de votre club au quotidien et la construction de votre projet, en vous apportant des outils utiles et faciles à prendre en main.

Les conseillers en développement ont été tout particulièrement formés à cet outil et seront à même de vous accompagner pour construire avec vous un projet personnalisé pour votre club.

Vous répondrez notamment aux questions suivantes pour structurer votre projet :

- Quel est la vision souhaitée pour mes installations padel et quelles sont les axes stratégiques de développement du club ?
- Quelles sont les cibles que je souhaite atteindre avec ce projet ?
- Quelles offres de pratique et quels services je propose ?
- Sur quelle équipe je m'appuie pour animer mes installations de padel ? Pour quelles missions ? Cela nécessite-t-il des recrutements spécifiques ?

Vous y trouverez notamment un **modèle de formalisation de projet pré-rempli** ainsi que des **outils opérationnels**.





ESTIMATION FINANCIÈRE DU PROJET



L'ESSENTIEL



COMMENT FINANCER MON PROJET PADEL ?

Si le porteur du projet est votre commune, vous n'aurez pas la charge de trouver les sources de financement. Néanmoins, il est important de souligner que la Fédération Française de Tennis propose des aides financières pour la création de nouvelles pistes de padel.

→ FOCUS

[L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER FÉDÉRAL](#)

COMMENT RENDRE MON PROJET VISIBLE ÉCONOMIQUEMENT ?

Chaque projet est unique et il serait difficile de généraliser. Néanmoins si votre projet est structuré et adapté à votre zone de chalandise, il aura de bonnes chances de rencontrer le succès. C'est pour cela que nous vous invitons à bien définir votre projet club et travailler le modèle économique (chiffre d'affaires et charges) pour vous assurer de la rentabilité de votre projet. Vous pouvez vous appuyer sur notre modèle dédié pour cela.

→ POUR ALLER + LOIN

[MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR UN PROJET PADEL](#)

COMBIEN COÛTE UNE PISTE DE PADEL À LA CONSTRUCTION ?

Le prix moyen généralement constaté pour la construction d'une piste de padel est entre 71 500 et 86 500 euros (infrastructure + structure), variant selon les modèles (Source : Tennis Info n° 566 de décembre 2024)

QUEL EST LE PRIX MOYEN D'UNE LOCATION HORAIRE ? D'UNE COTISATION PADEL ?

Le prix moyen d'une location horaire ou de la cotisation dépendent de plusieurs facteurs dont la zone géographique du club, les prix déjà réalisés par des clubs au sein de votre bassin de population, le pouvoir d'achat local. Il faudra donc composer avec ces différents critères pour proposer un prix au plus juste.



L'ESSENTIEL



PUIS-JE RÉALISER UNIQUEMENT DE LA LOCATION HORAIRE AVEC MES PISTES DE PADEL ?

Oui, cela est possible si le club développe par ailleurs une politique sportive dans le cadre de son activité tennis et favorise sa pratique par le plus grand nombre, condition indispensable à l'affiliation d'un club à la FFT (cf Art.80.1.b des règlements administratifs de la FFT). Par ailleurs, les revenus générés par la location horaire pourraient à terme conduire le club à être assujetti aux impôt commerciaux (impôt sur les sociétés, TVA, CFE), dans l'hypothèse où elle mettrait en place cette activité dans les mêmes conditions (produit, prix, public, publicité) que des structures privées situées dans le même secteur géographique.

→ POUR ALLER + LOIN : [NOTE JURIDIQUE SUR LA FISCALITÉ DU CLUB](#)

SUIS-JE ASSUJETTI À LA TVA DANS LE CADRE DES REVENUS LIÉS À LA LOCATION HORAIRE ?

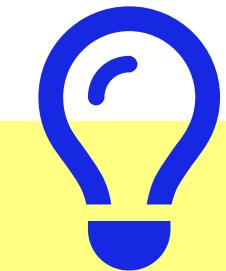
Non, pas de manière systématique. Cela est possible si le club est assujetti aux impôts commerciaux au regard des éléments évoqués ci-dessus. Dans cette hypothèse, le club peut cependant

bénéficier de certaines exonérations, notamment la franchise dite des « activités lucratives accessoires » (80 011 € en 2025) ou à défaut, la « franchise en base de TVA » qui permet au club de ne pas être assujetti à la TVA pour les services à caractère sportif (location horaire par exemple) rendus à ses membres (c'est-à-dire uniquement aux pratiquants ayant réglé une cotisation, peuvent participer à l'AG etc...).

→ POUR ALLER + LOIN : [NOTE JURIDIQUE SUR LA FISCALITÉ DU CLUB](#)

FAUT-IL PRIVILÉGIER UN MODÈLE D'ADHÉSION OU DE LOCATION HORAIRE POUR MES PISTES DE PADEL ?

Les deux modèles peuvent coexister à condition de bien équilibrer leur application. Par exemple il est peut être pertinent de favoriser les adhérents sur les créneaux les plus demandés et d'avoir recours à la location horaire pour les heures creuses afin d'optimiser le remplissage de vos pistes.



RESSOURCES À CONSULTER

[CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DANS LE CADRE D'UN PROJET PADEL](#)

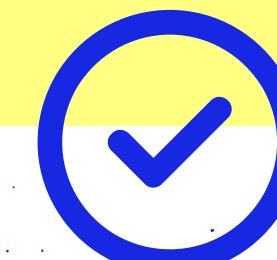
[SIMULATEUR DE BUSINESS PLAN PADEL](#)

[TUTO: COMMENT UTILISER LE SIMULATEUR?](#)

LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

✓ Chiffrer mon projet et déterminer mon besoin en financement

✓ Établir une première ébauche du modèle économique



FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Pour la saison 2026, cette aide se chiffre à hauteur de 11,4 M€ dont 2 M€ uniquement pour le padel (soit une hausse de 4,5 % par rapport à la saison 2025).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Elle est destinée aux **clubs affiliés à la FFT**, et en règle du paiement de leur cotisation statutaire.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

- Création pistes de padel: extérieures et couvertes
- Couverture de pistes
- Espaces de vie : création / agrandissement
- Changement du gazon synthétique

QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

Les aides sont encadrées selon les principes suivants :

- Aide maximale par projet de 100 000 €
- Aide fixe et forfaitaire par type de travaux, et dans la limite de 20 % du montant global des travaux

Par ailleurs, il existe des plafonds par nature d'équipement, calculés selon le plafond de 20 % du montant moyen des travaux par équipement.

À QUI M'ADRESSER ?

Il faudra déposer un dossier auprès de votre ligue de rattachement qui se chargera d'étudier et verser les aides en fonction de votre projet.

BOOST PADEL

Le dispositif « Boost Padel » permet à la collectivité propriétaire du site d'implantation de réaliser un projet de création de pistes de padel (porté par le club affilié à la FFT), sans avoir à supporter le coût associé aux pistes et à leur éventuelle couverture, grâce à un prêt à 0 %.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Elle est destinée aux **clubs affiliés à la FFT avec une pratique principale « tennis »**, et en règle du paiement de leur cotisation statutaire.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

Projet de construction de **4 pistes de padel ou plus** sur une même unité de lieu, incluant, non obligatoirement, la couverture de tout ou partie de ces pistes ou à tout le moins permettre au club de disposer sur une même unité de lieu de 4 pistes de padel ou plus.

QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

Le dispositif permet en effet aux clubs intéressés de prendre en charge, grâce à un **prêt à 0 %**, l'intégralité de ces coûts.

Seuls resteraient donc à la charge de la collectivité les coûts d'études, de conseil, et les travaux de terrassement, VRD, fondations et dalle.

À QUI M'ADRESSER ?

Tous les dossiers de candidature devront être déposés auprès de votre Ligue de rattachement.

Pour tout renseignement, vous pourrez contacter directement poser vos questions à l'adresse mail : boostpadel@fft.fr



RENCONTRE

RENCONTRE AVEC LA COLLECTIVITÉ

COLLECTIVITÉ



L'ESSENTIEL



QUEL EST LE DEGRÉ DE CONNAISSANCE DE MA COLLECTIVITÉ SUR LE PADEL ?

Votre discours devra être adapté au niveau de connaissance de la collectivité. Ce guide vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires pour présenter la pratique du padel.

→ POUR ALLER + LOIN : [GUIDE ANDES / FFT](#)

EXISTE-T-IL UN GUIDE SPÉCIFIQUE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ?

Oui vous pouvez soumettre le guide ANDES co-rédigé par la FFT détaillant spécifiquement les étapes d'une collectivité sur un tel projet.

QU'Y GAGNE LA COLLECTIVITÉ ?

D'une part sur le plan social, l'apport d'une nouvelle discipline en plein essor peut-être extrêmement bien perçu et convaincre une collectivité d'investir dans des nouvelles installations sportives. Cela peut notamment permettre à certaines populations cibles (jeunes, scolaires...) d'en bénéficier. Il convient ainsi d'intégrer les enjeux de la collectivité dans la construction de son projet club et de ses activités.

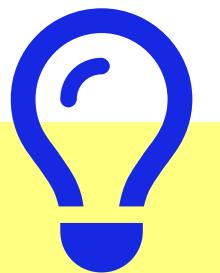
LE SITE PEUT-IL ACCUEILLIR DES PISTES DE PADEL ? EST-IL COMPATIBLE AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE ?

Les nouvelles installations nécessiteront des autorisations d'urbanisme délivrées par la collectivité. Vous devez ainsi vous rapprocher des services d'urbanisme afin de connaître la faisabilité du projet. Vous pouvez également vous référer au Plan Local Urbanisme pour connaitre les modalités de construction sur votre commune.

AI-JE CONNAISSANCE DE MA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ?

Une convention a normalement été établie entre la collectivité et vous (club) pour l'occupation et l'exploitation des installations sportives (CODP). Le club doit se renseigner sur sa durée résiduelle. Cette convention ne pourra en principe plus être renouvelée de gré à gré, d'où l'importance pour le club de s'interroger sur l'existence d'éventuels clubs « concurrents » ou autres opérateurs qui pourraient être intéressés par le site.

→ POUR ALLER + LOIN : [ARTICLE TENNIS INFO : MODALITÉS D'OCTROI DES CODP NUMÉRO 571, PAGE 50](#)



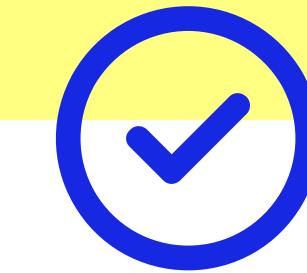
RESSOURCES À CONSULTER

[ARGUMENTAIRE COLLECTIVITÉ](#)

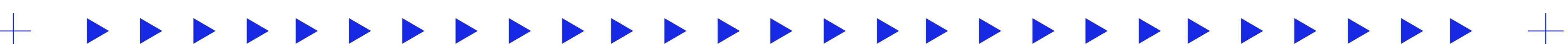
[GUIDE ANDES / FFT](#)

LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

- Obtenir l'approbation de la collectivité sur la possibilité de votre projet de padel



RÉALISATION DU PROJET





L'ESSENTIEL

EXISTE-T-IL UN DOCUMENT FÉDÉRAL SUR LEQUEL S'APPUYER ?

Le cahier des charges fédéral de construction des pistes de padel est à votre disposition sur le site de la FFT et est remis à jour lorsque nécessaire par le service Équipement avec le concours de professionnels, de bureaux d'études, de bureaux de contrôle et d'architectes. Dans ce document, toutes les exigences normatives et recommandations fédérales sont précisées.

→ POUR ALLER + LOIN : [CAHIER DES CHARGES CONSTRUCTEUR D'UNE PISTE DE PADEL](#)

EXISTE-T-IL UN SERVICE ÉQUIPEMENT À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS QUE NOUS POUVONS CONSULTER ?

Il existe effectivement un service Équipement à la Fédération Française de Tennis composé de ses ingénieurs conseil. Néanmoins, pour toute question, il faudra au préalable se rapprocher de votre conseiller en développement qui fera appel au service Équipement si besoin.

EXISTE-T-IL DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS LA CONSTRUCTION DE PISTES DE PADEL ?

Oui, vous pouvez vous référer aux entreprises qualifiées Qualisport n°131 Pistes de padel (organisme français de qualification des entreprises dans le secteur sport & loisir soutenu par le ministère des Sports) ou aux entreprises référencées PQP (Plan Qualité Padel, référencement fédéral) dont vous retrouverez la liste sur la page Équipement du site de la FFT.

→ POUR ALLER + LOIN
[LISTE DES ENTREPRISES PQP / QUALISPORT](#)

SUIS-JE OBLIGÉ DE PASSER PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE POUR OBTENIR L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT ?

Non. Néanmoins l'entreprise fera l'objet d'une étude approfondie de la part du Service Équipement de la FFT ainsi que de la Ligue de ratta-

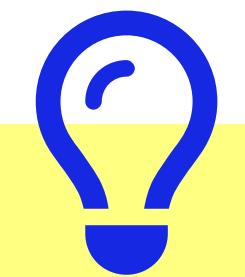
gement. Cette étude vise à vérifier la viabilité administrative et économique de l'entreprise ainsi que ses réalisations pour la construction ou la rénovation de terrains de padel.

SUIS-JE OBLIGÉ DE PASSER PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE POUR OBTENIR L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT ?

Non. La réponse est la même que la question précédente et l'entreprise retenue devra se conformer à l'ensemble des exigences de la réglementation française.

Y A-T-IL DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE PROPOSÉS PAR LES ENTREPRISES ?

Oui, les entreprises spécialisées dans la construction de terrains de padel proposent des contrats d'entretien ou de maintenance annuels par piste (contrôle et entretien de la structure métallique et du revêtement de jeu).

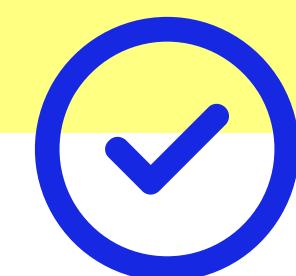


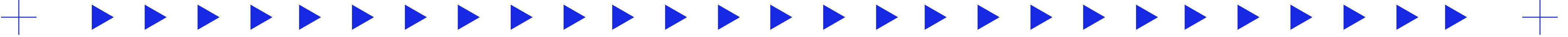
RESSOURCES À CONSULTER

- [CAHIER DES CHARGES DE CONSTRUCTION](#)
- [LISTE DES ENTREPRISES RÉFÉRENCEES PQP / QUALISPORT](#)
- [GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL – RÈGLEMENTATION SUR LES HAUTEURS](#)
- [GUIDE ANDES / FFT](#)

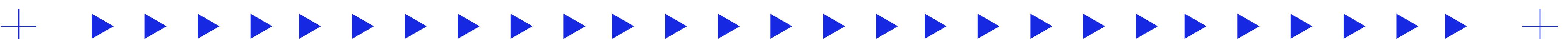
LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

- ☑ Accompagnement de votre commune dans la réalisation du projet





EXPLORATION **EXPLOITATION** DES PISTES



L'ESSENTIEL

COMMENT DÉCLARER MES NOUVELLES PISTES DE PADEL ?

Vos nouvelles pistes de padel peuvent être déclarées directement sur votre espace ADOC au sein de l'onglet Configuration > Courts et autres équipements. En revanche, la hauteur libre de vos pistes saisie par la Ligue après la visite de contrôle permettra de déterminer le type de compétitions homologuées qu'elles pourront accueillir (Tout type de compétition, P250 ou moins, loisir uniquement).

QUI EST MON INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL AU QUOTIDIEN ?

Dans le cadre de la gestion de votre club au quotidien, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller en développement.

EST-CE QUE MON CLUB PEUT PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES DE PADEL ?

Oui. Tout club possédant au moins une piste de padel peut participer aux championnats par équipes. Veuillez prendre attache avec votre Ligue et/ou Comité de rattachement pour connaître les modalités d'inscription de vos équipes.

→ POUR ALLER + LOIN : [GUIDE DE LA COMPÉTITION – SECTION CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES](#)

COMMENT PUIS-JE HABILLER ET/OU ÉQUIPER MES PISTES DE PADEL ?

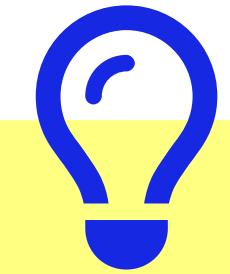
La Fédération Française de Tennis vous propose un ensemble d'articles pour habiller vos nouveaux espaces. Vous pourrez même personnaliser ces articles aux couleurs de vos partenaires si besoin. Vous trouverez l'ensemble des références possibles sur le site du « Proshop FFT »

→ POUR ALLER + LOIN : [SITE DU PROSHOP DE LA FFT](#)

EST-CE QUE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS PROPOSE DES SERVICES DIGITAUX POUR GÉRER MES PISTES DE PADEL ?

ADOC (Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs) est un outil gratuit proposé par la Fédération Française de Tennis qui a pour objectif l'amélioration de la gestion des clubs et du suivi des projets. Cet outil vous permettra de déclarer vos pistes de padel et de gérer le planning de réservation ou la mise à disposition en location horaire.

→ POUR ALLER + LOIN : [PRÉSENTATION ADOC](#)

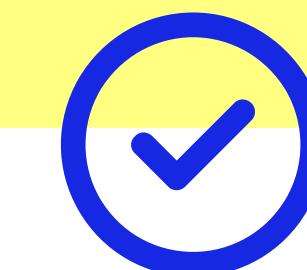


RESSOURCES À CONSULTER

- [STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FFT](#)
- [GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL](#)
- [GUIDE DE L'ENSEIGNANT](#)

LES ATTENDUS À CETTE ÉTAPE

⌚ Jouez !



FOCUS SUR: RÈGLEMENTATION SUR LES COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES

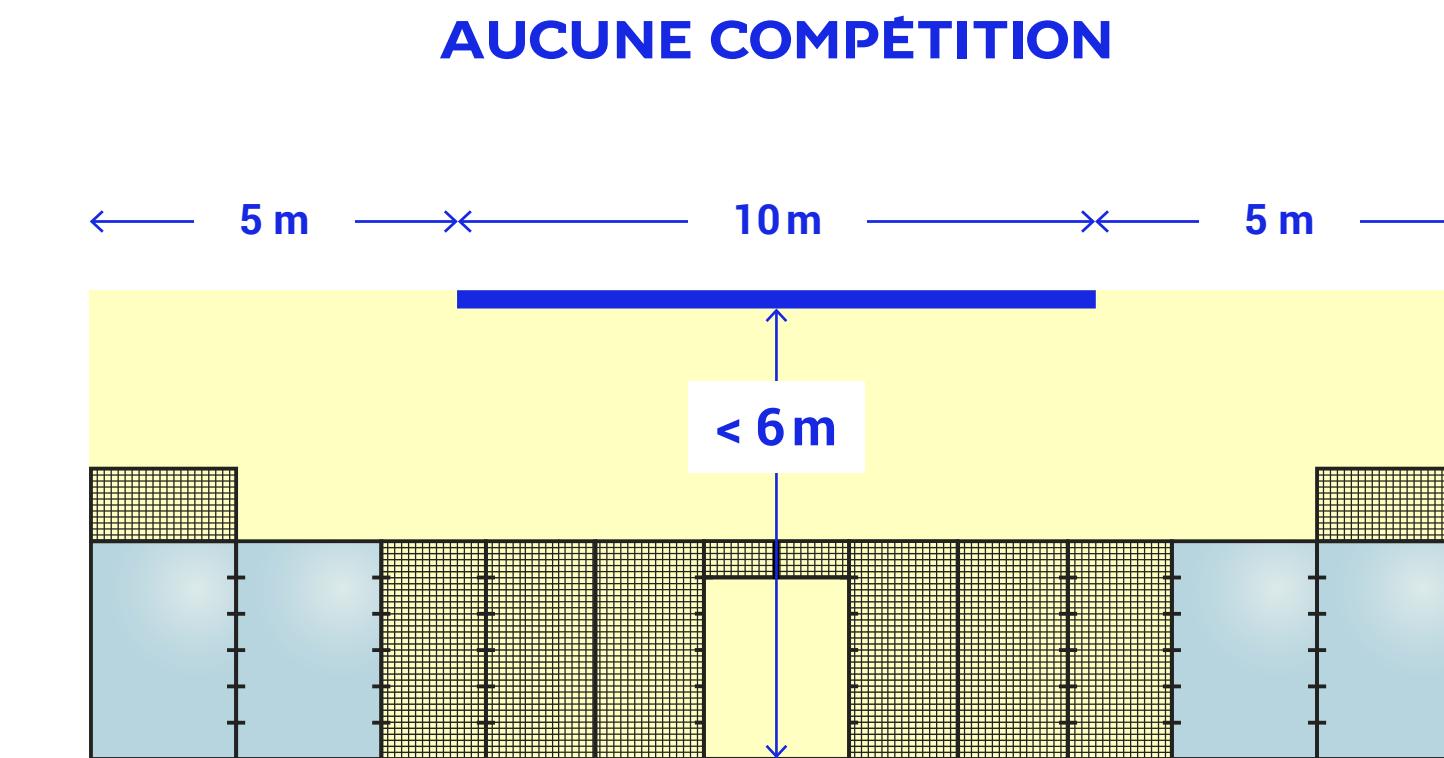
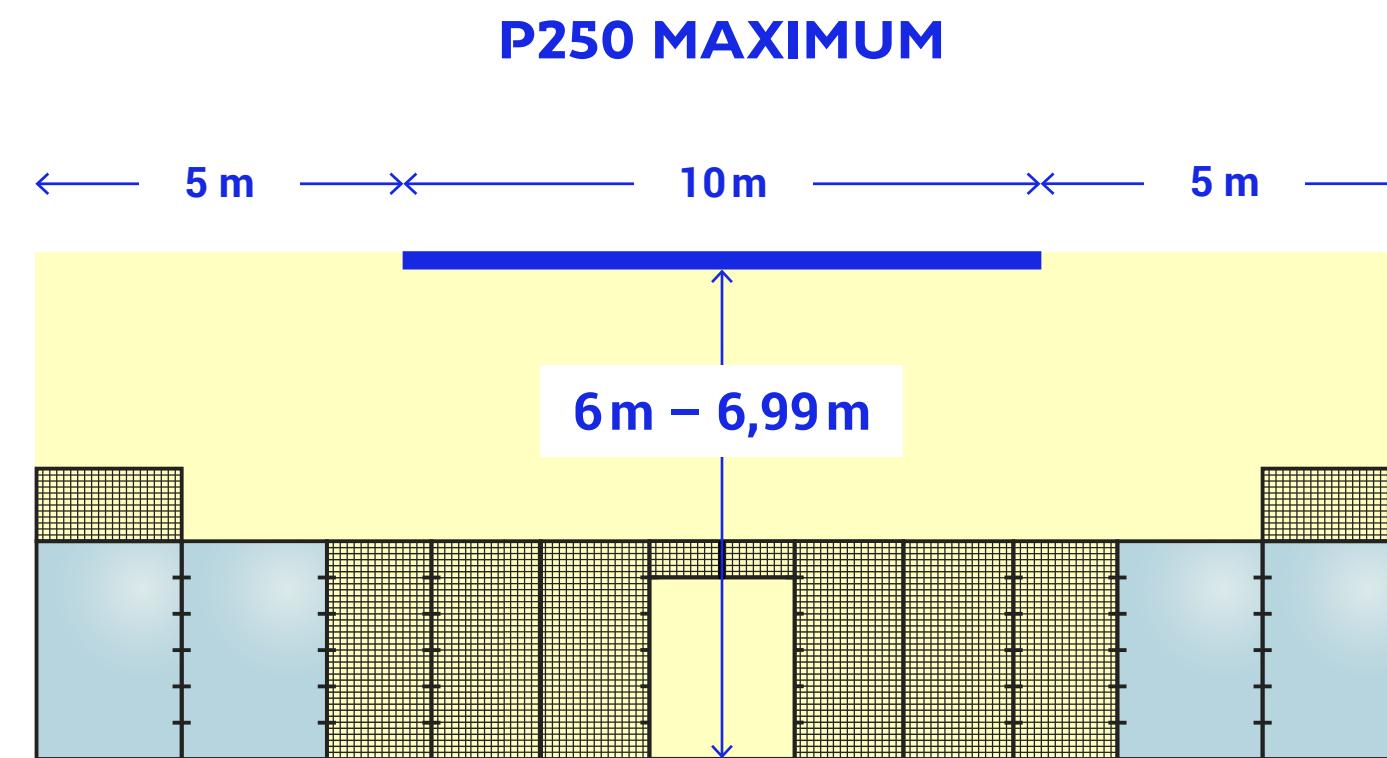
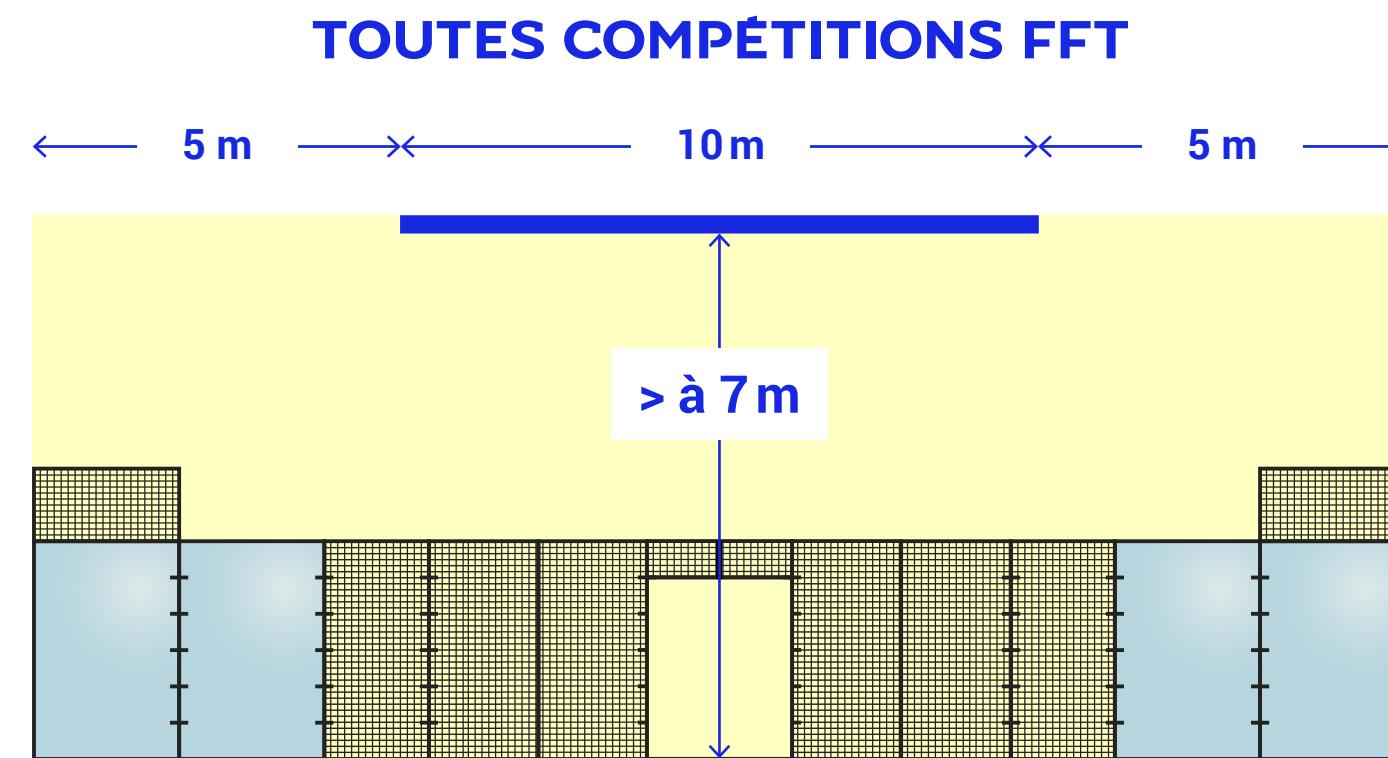
Dans le but d'harmoniser les conditions d'obtention des homologations de tournois de padel, une grille nationale a été mise en place.

Elle accorde un nombre donné d'homologations en fonction du ratio calculé entre le nombre de licences délivrées par le club et le nombre de pistes de padel qu'il possède.

Cette grille s'applique à l'ensemble des clubs de padel affiliés et habilités à la Fédération Française de Tennis.

Ratio NOMBRE DE LICENCES / PISTE au 31 août de l'année N-1	NOMBRE D'HOMOLOGATIONS POSSIBLES SUR UNE ANNÉE SPORTIVE (P25 à P2000 inclus)	
	Homologations avec épreuves MESSIEURS ET/OU MIXTES (seniors, 45+ ou 55+)	Homologations avec épreuves DAMES OU JEUNES uniquement
Supérieur ou égal à 40 licences / piste	Illimité	Illimité
30 à 39 licences / piste	35	
20 à 29 licences / piste	25	
10 à 19 licences / piste	15	
5 à 9 licences / piste	5	
< 5	0	

FOCUS SUR: HAUTEUR À RESPECTER POUR LES COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES



Depuis le 1^{er} septembre 2024, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur afin de préciser la hauteur libre minimale pour organiser une compétition homologuée de padel.

Sur les fonds de pistes, il est possible d'avoir une hauteur inférieure à celle du centre du terrain (4 m minimum).

Bien que cette réglementation existe, la Fédération Française de Tennis recommande vivement un minimum de 7 mètres de hauteur libre sur l'ensemble de la superficie de jeu.

RETOUR D'EXPÉRIENCE



**FRÉDÉRIC
FERY-BREINLEN**
Président du Tennis Club
de Baillargues

INTERVIEW

Quelles étaient les structures du club avant la construction des pistes de padel ?

Nous avions un club 100 % tennis avec 9 terrains, tous en béton poreux. Les installations ont évolué avec le temps, passant de 2 à 5, puis à 9 courts.

Quelles ont été tes motivations pour construire des pistes de padel ?

Avec notre directeur sportif, Yenda Slacik, et le comité directeur du club, nous avons souhaité proposer une nouvelle offre à nos adhérents. Le but était d'apporter de la nouveauté au club, de drainer de nouveaux pratiquants et de jouer la synergie tennis/padel afin de développer l'accueil et la convivialité dans le club.

Combien de pistes de padel ont été construites et quand ?

Nous étions contraints par la situation géographique du club et nous avons transformé 2 vieux courts de tennis en 3 pistes de padel. Nous sommes donc passés de 9 courts de tennis à 7 courts de tennis et 3 pistes de padel. Les pistes ont été inaugurées le 30 novembre 2019.

Quelle a été la durée des travaux ?

Comme nous avons construit les pistes de padel sur d'anciens courts de tennis, il n'y a pas eu de dalle à réaliser. Les travaux ont été rapides, environ 4 semaines.



Quelles démarches as-tu effectuées en amont de la construction des nouvelles installations ?

Nous sommes un club municipal et les installations sont propriété de la mairie et mises à notre disposition. Le comité directeur du club a monté un projet padel que nous avons, avec notre directeur sportif, soumis à la mairie. Après plusieurs réunions de travail, le conseil municipal nous a validé la transformation de 2 courts de tennis en 3 pistes de padel, ainsi que des travaux d'amélioration du club-house dans un projet global de développement du club. C'est ensuite la mairie de Baillargues et les services techniques qui se sont chargés de l'ensemble des démarches, du financement et du suivi des travaux.

Par qui as-tu été accompagné dans ce projet ?

Comme depuis 40 ans, nous avons été soutenus par la ville de Baillargues. En plus des pistes de padel, nous avons vu avec la mairie pour des travaux de rénovation de notre club-house afin de booster l'accueil et la convivialité.



De quels financements as-tu pu bénéficier?

L'ensemble du coût a été pris en charge par notre municipalité.

Quelles ont été tes craintes en amont de ce projet padel?

Les principales craintes étaient financières car, avec la création du padel, nous voulions l'accompagner d'une présence humaine beaucoup plus importante. Notre objectif étant d'être ouvert tous les jours de l'année avec des salariés dédiés à l'accueil et au service de nos adhérents et de nos pratiquants.

Aujourd'hui, quels sont les bénéfices des nouvelles pistes de padel au sein du club?

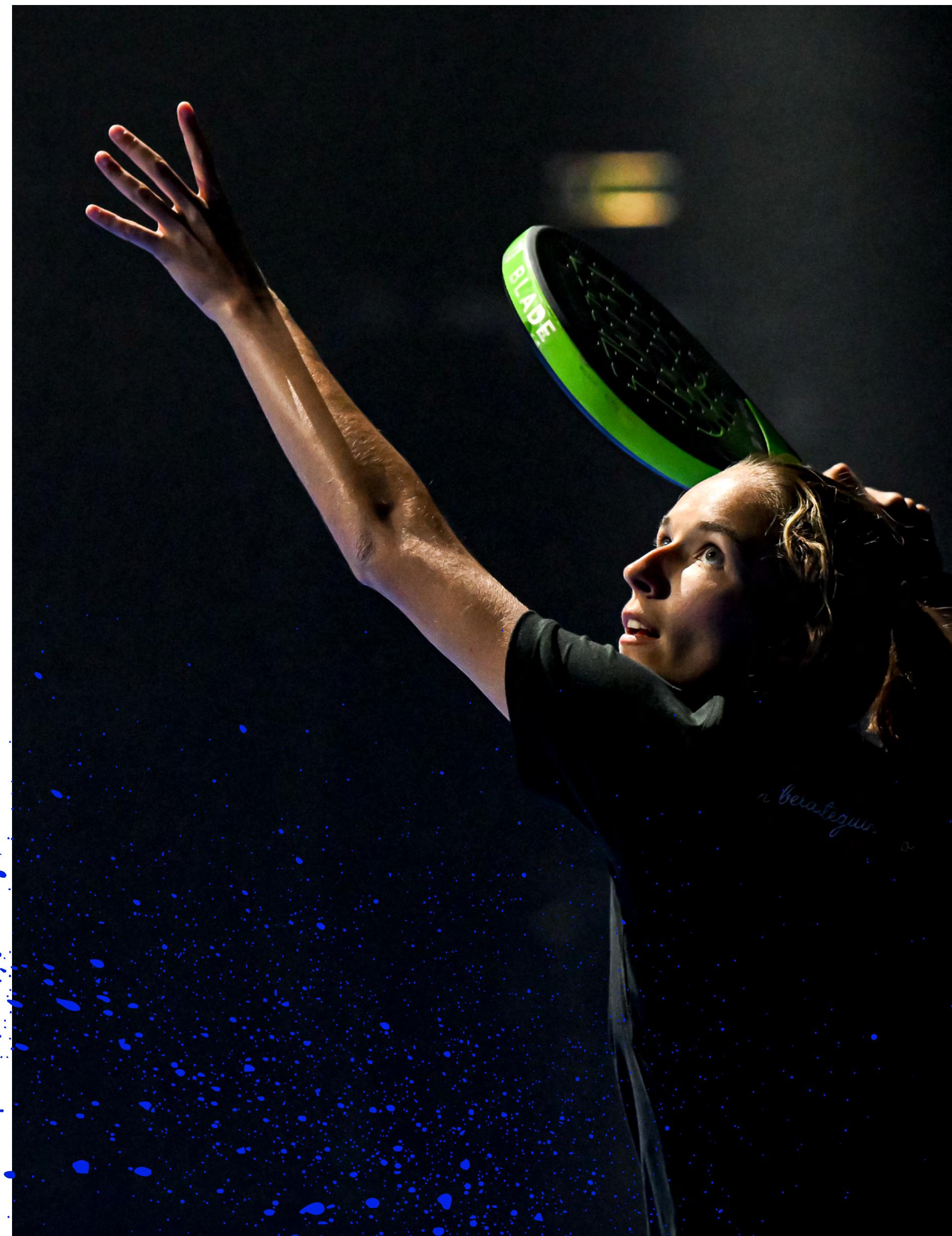
En plus d'une nouvelle discipline qui se veut ludique, facile d'accès, sportive et sympa, nous avons effectué un bond important dans le service rendu à nos membres par les travaux de restructuration de notre club-house et l'embauche de 2 salariés à temps plein dédiés à l'accueil. Plus de possibilités, plus de fun, plus de services, plus de convivialité, bref un club de tennis – padel au top !

Quels conseils peux-tu donner à un président de club qui souhaiterait construire des pistes de padel au sein de sa structure tennis ?

Il me semble important de lier la création de pistes de padel à un projet club. L'offre sportive est très large, et on doit s'en féliciter, mais pour développer nos pratiques, tennis et padel, il faut avancer, innover et répondre aux nouvelles attentes en apportant plus de services. On ne peut pas se contenter de mettre les installations à disposition, il faut les faire vivre, les animer et en faire des vrais lieux de vie, sportifs et conviviaux.



INDEX DES RESSOURCES



RESSOURCES CITÉES

LIENS

[FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS](#)

[FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE PADEL](#)

[GRILLE DE NIVEAUX PADEL](#)

[LES TUTOS PADEL](#)

[MON CLUB DEMAIN](#)

[MON CLUB DEMAIN – FORMALISER MON PROJET CLUB](#)

[GUIDE DE LA COMPÉTITION DE PADEL](#)

[GUIDE DU DIRIGEANT](#)

[CAHIER DES CHARGES CONSTRUCTEUR – PISTE DE PADEL](#)

[LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DANS LE CADRE
D'UN PROJET PADEL](#)

[SIMULATEUR DE BUSINESS PLAN PADEL](#)

[TUTO : COMMENT UTILISER LE SIMULATEUR
DE BUSINESS PLAN PADEL ?](#)

[ARGUMENTAIRE COLLECTIVITÉ](#)

[GUIDE DE L'ANDES](#)

[STATUTS ET RÈGLEMENTS
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS](#)

[CONTACTS CLEFS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS](#)

[PROSHOP](#)

FOCUS

[NUISANCES SONORES](#)

[OUTIL MON CLUB DEMAIN DE LA FFT](#)

[AIDE À L'ÉQUIPEMENT](#)

[RÈGLEMENTATION SUR LES COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES](#)

[HAUTEUR À RESPECTER POUR LES COMPÉTITIONS
HOMOLOGUÉES](#)

SITES INTERNET DES LIGUES

AUVERGNE – RHÔNE – ALPES

BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

BRETAGNE

CENTRE – VAL-DE-LOIRE

CORSE

GUADELOUPE

GRAND-EST

HAUTS-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE

MARTINIQUE

NORMANDIE

NOUVELLE-AQUITAINE

NOUVELLE-CALÉDONIE

OCCITANIE

PAYS-DE-LA-LOIRE

PROVENCE – ALPES – CÔTE-D'AZUR

RÉUNION – MAYOTTE